

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 31 (1989)

Artikel: La nécropole de la porte de l'ouest
Autor: Margairaz Dewarrat, Laurence
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nécropole de la Porte de l'Ouest

Laurence MARGAIRAZ DEWARRAT

Introduction

L'étude de la nécropole de la Porte de l'Ouest s'est avérée difficile à appréhender. Le site, fouillé entre 1885 et 1888, ainsi qu'en 1963, est mal documenté : pour le XIX^e siècle, journaux de fouilles, plans, coupes et photographies sont inexistantes. Seuls subsistent les résultats des campagnes de fouilles, publiés dans les *Bulletins Pro Aventico*, dans l'*Indicateur d'Antiquités Suisses* et dans l'ouvrage synthétique d'E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*¹. De plus, la rareté du matériel récolté à l'époque n'est pas d'un grand secours pour la compréhension du site.

En ce qui concerne les fouilles de 1963, les archives du Musée Romain se sont révélées plus riches mais de qualité très inégale. Il n'est pas rare de buter contre des imprécisions, voire des omissions (absence d'altitudes sur les stratigraphies, légendes graphiques incohérentes ou muettes, ...).

Précisons encore qu'aux dégradations naturelles s'ajoute la récupération systématique, pour ne pas dire le pillage, dont la nécropole a été l'objet dès l'Antiquité, probablement². Un site à ce point bouleversé ne pouvait livrer qu'un matériel en pitoyable état ainsi que des édifices arasés au niveau de leurs fondations.

La faible quantité et la mauvaise qualité des vestiges, alliées aux lacunes de la documentation, ont rendu très délicats, voire impossibles, une étude du rituel funéraire et l'établissement d'une typologie des sépultures.

Malgré ces obstacles, il était nécessaire de réexaminer le site afin de dresser le bilan de nos connaissances : au vu des découvertes effec-

tuées, la nécropole de la Porte de l'Ouest apparaît comme un des cimetières les plus imposants d'Aventicum, le seul, avec les récentes trouvailles d'En Chaplix³, qui ait révélé des vestiges de monuments funéraires et de constructions annexes (locaux de service, sièges de corporations funéraires?).

L'analyse du matériel permet de le dater entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du IV^e siècle : longue durée d'utilisation dont on ne saurait dire si elle subit une interruption dans le courant du III^e siècle.

I. Historique des fouilles

La découverte, en 1872, d'une tombe à inhumation chrétienne⁴ sous la Fabrique de Lait Condensé (S-W d'Avenches, cf. Fig. 2 N° 1) allait donner une impulsion à la recherche des cimetières antiques d'Avenches.

Entre 1885 et 1888⁵ le terrain de la nécropole fut exploré aux lieux-dits «Champs Mantillauds» et «Prés-aux-Donnes», le long du ruisseau du Ruz actuellement canalisé, soit entre la bifurcation de Villars-le-Grand et le mur d'enceinte, sur une distance d'environ 400 m. L'exhumation de «plusieurs centaines» de tombes⁶ — des incinérations pour la plupart, mélangées par endroits à des inhumations⁷ — et de quelques fragments de murs maçonnés confirmait l'existence d'un cimetière sans pour autant révéler de nouveaux indices du christianisme.

En 1963, à l'occasion de la construction de l'axe de détournement d'Avenches, l'Association Pro Aventico eut la possibilité d'entreprendre de nou-

¹ Lausanne, 1891, 1905², 1919³

² Une situation similaire se rencontre à la nécropole des Bolards (Nuits-Saint-Georges), cf. Brenot, 30

³ Castella/Flutsch, 272-273

⁴ Secretan, 1905, 85; cf. *infra* Chap. III.2.2

⁵ Secretan, 1905, 86

⁶ Secretan, 1910, 220

⁷ Cart, 1888, 59-60

velles recherches sur le lieu même des fouilles précédentes. Une bande de terrain d'environ 250 m de long sur 6 m de large⁸ fut explorée sur le tracé de la future route d'évitement⁹. Outre la confirmation des résultats précédemment obtenus, les travaux amenèrent la découverte de plusieurs constructions, sises immédiatement au sortir de la ville (Prés-aux-Donnes), dont la fonction reste malaisée à déterminer. A défaut de pouvoir toujours en donner une interprétation satisfaisante, nous nous sommes efforcés d'en faire des descriptions circonstanciées.

II. Situation topographique — Tactique de fouilles — Stratigraphie

La nécropole de la Porte de l'Ouest se situe *extra-muros*, comme le préconise la tradition romaine¹⁰, aux lieux-dits «Prés-aux-Donnes» et «Champs Mantillauds». Sur environ 350 m, elle devait longer l'antique voie romaine Moudon-Avenches; toutefois, le segment de route sur lequel la nécropole s'est greffée n'a pas été repéré lors des campagnes de fouilles¹¹ et sa localisation reste sujette à controverse.

Le site offrait un aspect faiblement vallonné entre la colline d'Avenches et les premiers contreforts du Bois-de-Châtel. Situé immédiatement au sud du léger seuil où fut érigée la Porte de l'Ouest, ce secteur — l'ancienne zone d'alluvionnement du Ruz — constituait un emplacement logique, sur le plan urbanistique et topographique, pour l'implantation d'une nécropole et son extension future.

Essentiellement motivés par la recherche de monuments épigraphiques, les fouilleurs du XIX^e siècle ont très rarement observé le contexte archéologique dans lequel s'intégraient les sépultures. Les travaux menés sur le terrain eurent pour conséquence la destruction de nombreux vestiges et la perte irrémédiable d'une grande quantité d'informations.

Lors des investigations de 1963, la tactique adoptée consistait à élargir la tranchée de base en carrés de sondage lorsqu'une structure apparaissait dans le profil. Cette technique, tributaire du temps imparti pour la fouille d'une importante surface, comporte un inconvénient majeur: le

⁸ Bérard, Rapport, 1

⁹ Dénommé «Lecoultre», du nom du propriétaire de la parcelle, le chantier fut subdivisé en deux zones. La première, «LEC 2», est la plus proche de l'enceinte romaine: elle se trouve à une distance située entre 70 et 150 m de la Porte de l'Ouest; la seconde, «LEC 3», est un peu plus éloignée, à l'ouest, entre 200 et 350 m des anciens murs de la ville. Entre LEC 2 et LEC 3 se trouve le secteur Wightman, fouillé en 1963 également, à la suite d'un sondage géo-électrique; cf. Wightman, Report, p. 2

¹⁰ Cicéron, *De legibus*, II, 23; van Doorselaer, 15-16

¹¹ Schwarz, *Chronique*, 75; *id.*, *Aventicum*, 61; *infra*, conclusion

choix d'une seule tranchée de référence et l'absence de coupe transversale (recherche de la voie romaine) offrent une approche partielle du site qui n'est pas nécessairement représentative de la réalité archéologique.

La présence de la nappe phréatique, par endroits dès -0,65 m, a perturbé, et parfois empêché certaines observations. Malgré les difficultés d'interprétation résultant de l'approximation des stratigraphies originales¹², il est possible de distinguer quatre couches principales:

— couche 1: sable jaune, contenant parfois des traces d'oxydation; résulte de l'accumulation d'alluvions fluvio-glaciaires¹³;

— couche 2: sable gris argileux, dont la présence n'est pas attestée de façon continue sur toute l'étendue de la nécropole.

C'est tantôt dans la couche 1, tantôt dans la couche 2 que les structures funéraires ont été implantées.

— couche 3: niveau archéologique. Terre brun noirâtre, légèrement à moyennement cendreuse. Des poches de cendres et de charbons de bois sont d'ailleurs visibles à plusieurs reprises dans les profils. Occupation et destruction du site se confondent dans une même strate. A l'exception de quelques vestiges de murs conservés *in situ*, la couche archéologique présente un aspect très perturbé: elle est parsemée d'éléments de démolition (fragments de mortier, briques, pierres calcaires...) provenant de la destruction des monuments et a, de plus, été passablement bouleversée et remuée par les fouilles du XIX^e siècle.

— couche 4: humus dont l'épaisseur varie de 0,4 m à près d'un mètre.

A l'époque romaine, le niveau de circulation probable de la nécropole varie entre les cotes 453.00 et 450.50 environ: cette différence s'explique par la pente naturelle du terrain, orientée NE-SW. On peut supposer que le ruisseau du Ruz a emporté une partie des couches et des vestiges.

III. Incinérations et inhumations (Fig. 2)

Les renseignements relatifs aux sépultures observées lors des fouilles du XIX^e siècle et de 1963 — qu'il s'agisse d'incinérations ou d'inhumations — sont extrêmement diffus.

La présence dans les vitrines du Musée Romain de deux urnes contenant les cendres du bûcher mélangées aux ossements calcinés et provenant avec certitude de la nécropole de la Porte de l'Ouest d'une part, la mention de «centaines» de

¹² Les coupes de terrain relevées en 1963 sont relativement schématiques. Elles sont rarement commentées et leurs légendes graphiques n'ont pas de correspondance systématique d'un dessin à l'autre.

¹³ Parriaux, 267-287 et carte XH

tombes d'autre part¹⁴, tendent à prouver que les fouilleurs du XIX^e siècle ont dû mettre au jour bon nombre de sépultures *in situ*. Malheureusement, aucun document ne décrit de telles découvertes. Une seule fosse d'incinération a été observée en 1963¹⁵ mais son piètre état de conservation et son unicité n'apportent que peu d'enseignement. Des poches de terre noirâtre contenant des cendres et des ossements, calcinés ou non, ont également été repérées dans les tranchées a, b, c, d, «mais sans qu'on puisse parler nettement de tombes à incinération»¹⁶. Par ailleurs, seules deux inhumations ont été retrouvées en place; elles nous sont connues avec une précision toutefois très relative: il s'agit de la tombe chrétienne et de la sépulture d'un homme aux côtés duquel se trouvait le squelette d'un animal¹⁷.

La nécropole de la Porte de l'Ouest présente dès lors un faciès atypique puisqu'il n'a pas été possible d'identifier des sépultures individuelles. Les zones d'incinération et/ou d'inhumation reportées sur le plan général du site sont issues d'un recoupement entre les indications fournies par les documents d'origine et la carte de répartition des tessons établie d'après l'analyse du matériel (zones à forte concentration de tessons brûlés, ...). Ces quelques considérations suffisent à expliquer l'approximation du plan et l'impossibilité d'établir une typologie des sépultures, telle celle développée par les archéologues allemands et reprise par D. Castella à la nécropole du Port d'Avenches par exemple¹⁸.

La configuration des fosses reste également inconnue: on sait seulement par W. Cart¹⁹ que dans le secteur 5 elles étaient «orientées assez régulièrement» et contenaient des squelettes.

Les seules données que nous puissions établir avec quelque certitude concernent la typologie des urnes cinéraires: les rares exemplaires conservés sont des pots ovoïdes (à pâte sombre pour la plupart), à lèvre déversée et à fond plat, dont la hauteur varie de 12 à 30 cm. Notons encore l'existence d'une urne (en céramique?) intacte et de nombreux fragments d'une autre accompagnés de débris d'ossements dans la tranchée t²⁰. Une urne en verre a d'autre part été retrouvée dans la tranchée z, mais en dehors de son contexte archéologique²¹. Aucune indication n'est donnée quant à sa forme ou son remplissage. Les urnes en verre sont généralement considérées comme

l'indice de sépulture «riche», vu le caractère précieux du contenant²². Les fouilles du XIX^e siècle avaient également amené la découverte de telles urnes²³ sans qu'on puisse à l'heure actuelle localiser leur provenance exacte dans le territoire de la nécropole.

Quelques particularités dignes d'intérêt sont à signaler quant à l'organisation et à la disposition des sépultures. La fouille du secteur 3, au XIX^e siècle, a mis en évidence «beaucoup d'ossements d'hommes et d'animaux, de nombreux fragments d'urnes et de briques de grandes dimensions, (...), de débris de cercueils en bois de chêne avec des clous (...)»²⁴. Selon le rapport de W. Cart, les tombes étaient disposées sur deux rangées, «en gradins»²⁵, probablement en raison de la pente naturelle du terrain à cet endroit. Un tel aménagement laisse supposer une certaine organisation de l'espace funéraire sans pour autant nous apporter des renseignements sur la distribution des inhumations et des incinérations. Si l'on s'en tient à la description qui en est faite, il semble que les deux rites funéraires aient été réunis dans le terrain sans division matérielle distincte. On connaît mal les causes de cette dualité, bien qu'elle ait été observée un peu partout en Gaule, dans des cimetières de la fin du I^{er} et du II^e siècle, voire dans la première moitié du III^e siècle²⁶.

La céramique provenant du secteur 3 est datée entre le milieu du I^{er} siècle et le milieu du III^e siècle mais sa non-localisation dans les couches ne permet guère d'être plus circonstancié quant à la datation des inhumations et des incinérations.

Dans le secteur 4, qui ne renferme apparemment que des crémations, les fouilles de Pro Aventico ont mis en évidence de nombreuses urnes disposées irrégulièrement mais en petits groupes relativement espacés les uns des autres²⁷. Van Doorselaer a pour sa part constaté à plusieurs reprises des agencements semblables, à Merken (Aix-la-Chapelle) et à Armentières-sur-Ourcq (Aisne) notamment²⁸. D'autre part, au nord d'Avenches, Secretan signale également des «sépultures groupées, mais espacées»²⁹ au lieu-dit Les Mottes, et des «nids d'urnes» dans la région des Prés-Raclos³⁰. A la nécropole d'En Chaplix, il ne semble pas qu'une organisation spatiale déterminée ait présidé à l'enfouissement des

¹⁴ Cf. *supra* n. 5

¹⁵ Il s'agit de la tombe LEC 3/b 2^o occupation; cf. *infra* chap. III.1.1

¹⁶ Bérard, Rapport, 4

¹⁷ Cf. *infra* chap. III.2

¹⁸ Castella, 22-25; van Doorselaer, 87-111 (plus partic. 92-99) pour un panorama de la problématique.

¹⁹ Cart, 1888, 60

²⁰ Bérard, Rapport, 4

²¹ Bérard, Rapport, 3

²² Berger/Martin-Kilcher, 158

²³ Secretan, 1905, 121

²⁴ Cart, 1887, 19-20

²⁵ Cart, 1887, 20

²⁶ van Doorselaer, 30; Brenot, 163

²⁷ Cart, 1888, 60; Secretan, 1905, 87

²⁸ van Doorselaer, 27: «Ces particularités, hélas, n'ont pas été reportées sur plan; nous les avons extraites des rapports de fouilles du XIX^e siècle».

²⁹ Secretan, Plan Aventicum, 51

³⁰ Secretan, Les fouilles, 39

tombes bien que «certains regroupements de sépultures à inhumation puissent être repérés»³¹. Faut-il voir dans ces groupements de tombes des associations familiales, corporatives? S'agit-il des membres d'un même collège funéraire? Aucun indice ne permet de privilégier l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Enfin, le secteur 5 a révélé une zone d'un intérêt particulier qui pourrait témoigner de la coexistence des deux rites funéraires. Le long du ruisseau du Ruz, on note la présence de deux rangées de tombes contenant des inhumations, «orientées régulièrement»³². «Plus avant dans les terres», selon l'expression de Secretan, des groupes d'urnes ont été mis au jour: nous supposons qu'ils étaient disposés légèrement en retrait du ruisseau, directement au Sud des inhumations précitées. Ajoutons que les tombes repérées dans ce secteur étaient séparées par des murets³³: s'agit-il d'une distinction entre incinérations et inhumations ou de subdivisions à l'intérieur même de ces aires? Cet aménagement particulier est-il un indice de simultanéité ou, au contraire, la marque de deux phases d'occupation successives, distinctes dans le temps comme dans le terrain? E. Secretan insiste sur le fait qu'il s'agit de «coexistence» et non de «mélange»³⁴, entre les deux rites funéraires. Ici encore, nous ignorons la provenance exacte des rares tessons retrouvés dans le sondage. Une fouille plus attentive aurait certainement apporté de nouveaux éléments de réponse relatifs à la contemporanéité des rites ou à la transition qui s'opère de l'un à l'autre.

III. 1 Incinération

III.1.1. La tombe LEC 3/b (2^e occupation) (Fig. 2-3)

Le terrain du chantier «Lecoultre 3» a été passablement bouleversé à l'époque moderne par des travaux de drainage et par l'aménagement de chemins de dévestiture. De plus, le niveau de la nappe phréatique, présente par endroits dès - 0,65 m, a rendu impossible toute observation en profondeur.

Les tranchées e, z, f, i n'ont pas amené de découvertes marquantes tandis que les profils des tranchées a, b, c, d présentaient parfois des poches de terre noire, contenant des cendres et des ossements, mais non identifiables clairement avec des incinérations. Vraisemblablement, les fouilles du XIX^e siècle avaient entièrement perturbé la zone. La trouvaille la plus significative a été effectuée dans le secteur b, dans lequel une de ces poches était apparue en stratigraphie.

³¹ Castella/Flutsch, 274-275

³² Secretan, 1905, 86

³³ Secretan, 1910, 220

³⁴ Cart 1888, 60; Secretan, 1905, 87

L'élargissement de la tranchée en carré de sondage a permis l'observation de la surface de la fosse, partiellement conservée: celle-ci présentait «la trace d'une sorte de foyer ou tombe à incinération»³⁵, plus ou moins circulaire, qui renfermait des fragments d'os calcinés et des débris de fer et de verre refondu. Il est difficile de classer la structure dans une catégorie précise, vu le peu d'informations dont nous disposons. Toutefois, le pourtour rubéfié de la fosse et la présence de bois brûlé laissent supposer une tombe du type *bustum*, où le cadavre était incinéré sur le lieu même de son ensevelissement³⁶. Ce type de tombe, très rarement attesté sur territoire helvète jusqu'à maintenant³⁷, se rencontre plus fréquemment en Rhénanie si bien que certains l'ont assimilé à une tradition funéraire d'origine germanique³⁸. A l'instar de van Doorselaer, nous pensons que l'approximation des anciens rapports de fouilles n'a pas toujours permis l'identification *a posteriori* de ce type particulier de sépulture³⁹. On en connaît notamment une variante à la nécropole du Port⁴⁰, datée du milieu ou du troisième quart du II^e siècle par un abondant matériel⁴¹. La céramique provenant de la tombe LEC 3/b2 est représentée par quelques rares tessons des II^e-III^e siècles.

III. 2 Inhumations

III.2.1. La tombe LEC 3/b (1^{re} occupation) (Fig. 4-5)

La seconde étape des fouilles du secteur b amena la découverte d'une nouvelle fosse située juste en-dessous de la tombe à incinération. Elle contenait le squelette presque complet d'un homme adulte, orienté N-E/S-W, aux côtés duquel se trouvaient les ossements d'un chien⁴². Aucun détail, malheureusement, n'est donné sur l'aménagement de l'inhumation. Au vu du plan et des photographies à disposition, il semble s'agir d'une sépulture en pleine terre. On peut remarquer que les deux squelettes sont acéphales: est-ce le résultat d'une perturbation de la fosse ou d'une pratique rituelle?⁴³

Compte tenu de sa position stratigraphique — premier niveau d'occupation — et de la très faible quantité de matériel récolté datant du I^{er} siècle de notre ère, il pourrait être question d'un inhumation

³⁵ Bérard, Rapport, 4

³⁶ van Doorselaer, 93-94; Castella, 22-23

³⁷ Berger/Martin-Kilcher, 158; Paunier, 132

³⁸ van Doorselaer, 107

³⁹ van Doorselaer, 106-108

⁴⁰ Il s'agit de la tombe 36: Castella, 91-95

⁴¹ A noter la très grande proportion de clous (une nonantaine) retrouvés dans la fosse de la tombe 36, à mettre en relation avec l'installation du bûcher et de la civière funéraire. Nous ignorons si une constatation similaire a été faite dans le cas de la tombe LEC 3/b.

⁴² Schwarz, Kaiserstadt, 118; Bérard, Rapport, 3-4

⁴³ Sur les mutilations rituelles, en particulier les squelettes décapités: van Doorselaer, 131-132

tion témoignant de l'influence des traditions funéraires laténiennes. La romanisation a imposé le rite de l'incinération, mais des inhumations sporadiques ont persisté aux I^{er}-II^e siècles sur tout le Plateau suisse⁴⁴. La présence du chien comme compagnon dans l'au-delà pourrait être un argument en faveur de cette hypothèse⁴⁵. G. T. Schwarz date cette sépulture d'environ 50 apr. J.-C.⁴⁶; les tessons les plus anciens provenant du sondage se rattachent effectivement à l'époque claudienne.

Le secteur b recèlerait ainsi deux niveaux d'occupation entre le I^{er} et le III^e siècle. L'inhumation enfouie assez profondément n'a été que peu ou pas perturbée par l'incinération. Faut-il voir dans la superposition de ces deux sépultures une réutilisation partielle du cimetière à une époque où la signalisation en surface de la tombe à inhumation avait disparu⁴⁷? Le cas étant isolé, il est ardu d'avancer une hypothèse.

III.2.2. La tombe chrétienne (Fig. 2)

Les ouvriers occupés à creuser les fondations d'une cheminée pour la Fabrique de Lait Condensé mirent au jour, en 1872, les vestiges d'une inhumation chrétienne reconnue comme telle dès sa découverte par la présence de deux gobelets en verre, gravés respectivement *VIVAS IN DEO* et [...] *ZE* [...]. La sépulture se composait d'un cercueil monoxyle en chêne renfermant les ossements d'une jeune fille. L'identification du sexe et de l'âge approximatif du squelette a été établie par la présence de bijoux dans la tombe (bracelet en jais, collier en perles de pâte de verre) et par l'état des dents de sagesse, encore profondément enracinées dans la mâchoire⁴⁸. Le mobilier funéraire, relativement riche⁴⁹, était placé à l'intérieur du cercueil, mais sa disposition exacte reste inconnue⁵⁰. Après diverses propositions de datation s'échelonnant entre le milieu du III^e et le VI^e siècle⁵¹, R. Degen publie une étude exhaustive du matériel: s'appuyant sur les quelques pièces datables par analogie avec des trouvailles similaires effectuées principalement en Rhénanie, il place finalement la tombe dans la première moitié du IV^e siècle.

⁴⁴ Paunier, 132-133; van Doorselaer, 50-51 et *passim*

⁴⁵ van Doorselaer, 57 et n. 1, 2, 3

⁴⁶ Schwarz, Kaiserstadt, 118

⁴⁷ C'est, semble-t-il, ce qui s'est produit à la nécropole du Port où la tombe à inhumation 18 a détruit une ou plusieurs incinérations: Castella, 40, 69-70

⁴⁸ Caspari, 386

⁴⁹ Outre les deux gobelets et les bijoux, le mobilier se composait d'une cuillère en argent avec manche en ivoire; bâtonnets en os; gobelet en pierre ollaire; aiguière en bronze; flacon globulaire en verre; coupe Drag. 33: Cf. Degen, 1966, 253-256

⁵⁰ Degen, 1966, 253

⁵¹ Secretan, 1905, 21; Degen, 1966, 256-258

Elle figure ainsi parmi les plus anciennes attestations du christianisme en Suisse⁵². Il se pourrait que les sépultures du secteur 2, sur lesquelles nous ne sommes quasiment pas renseignés⁵³, soient des inhumations tardives à mettre en relation avec cette tombe⁵⁴: l'installation d'un cimetière datant des débuts du christianisme, situé à l'extrémité occidentale de la nécropole, est une hypothèse possible.

IV. Les constructions annexes

IV.1. Vestiges de murs (Fig. 2)

Il n'est pas rare de rencontrer des vestiges de murs dans les nécropoles antiques. Celles-ci peuvent être entourées de murets — parfois remplacés par un fossé ou une palissade — matérialisant la limite entre monde des morts et domaine des vivants⁵⁵.

Une deuxième catégorie d'enclos est constituée par les murets entourant un seul monument funéraire ou une seule sépulture, telles les tombes 1 et 4 retrouvées à Augst-Rheinstrasse⁵⁶. Parfois, des groupes de tombes, à l'intérieur de la nécropole, sont clôturés par des murs bas, maçonnés ou en pierres sèches, qui délimitaient probablement des concessions familiales ou des secteurs appartenant à certaines corporations funéraires⁵⁷.

C'est vraisemblablement dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger les quelques segments de murs qui ont été retrouvés à la nécropole de la Porte de l'Ouest lors des fouilles du XIX^e siècle:

— le mur M1: nous ignorons ses dimensions exactes, le détail de sa construction de même que son implantation par rapport aux sépultures du secteur 3. Par chance, ce mur figure sur le plan Rosset (1888), ce qui nous a permis de le reproduire ici. Il est constitué de deux segments d'une vingtaine de mètres chacun, qui se rejoignent pour former un angle obtus d'environ 110°. Son prolongement vers l'Ouest reste inconnu: on n'a probablement pas fouillé dans cette direction car le mur recoupait un ancien chemin, encore en fonction à la fin du siècle passé; ainsi, on ne sait s'il s'agissait d'un enclos fermé ou d'un simple mur coudé faisant office de séparation;

⁵² Les témoins du christianisme primitif sont rares en Helvétie; parmi ceux-ci, relevons la stèle d'Eustata (Kaiseraugst, 1^{er} moitié du IV^e s.), un couvert en argent du Trésor de Kaiseraugst (2^e moitié du IV^e s.), l'inscription d'Asclepiodotus (Sion, 377 apr. J.-C.), sans compter les sigles paléochrétiens que l'on trouve sur des tessons de céramique. Cf. Degen, Christentum, 144-145

⁵³ Cart, 1887, 19; Secretan, 1905, 86

⁵⁴ Sur les difficultés d'identification des tombes chrétiennes: Degen, Christentum, 143-144

⁵⁵ C'est le cas, p. ex., à Stuttgart-Bad Cannstatt et à Cologne, dans des cimetières des II^e et III^e siècles, cf. van Doorselaer, 210-211

⁵⁶ Tomasevic, 8 et 35

⁵⁷ van Doorselaer, 211-212

— le mur M2, également représenté sur le plan Rosset, est un peu mieux connu : orienté N-S, d'une longueur de 13,5 m sur 0,6 m de largeur (soit deux pieds romains), il était en calcaire du Jura⁵⁸. Le mur est construit sur pilotis⁵⁹ : cette particularité n'a rien d'étonnant vu la nature du sous-sol, sablonneux et humide sur tout le territoire de la nécropole. Aucun retour du mur n'a été repéré vers l'Ouest, mis à part quelques traces de matériaux en vrac à son extrémité sud⁶⁰. Ici encore, il peut s'agir d'un mur de séparation entre deux zones funéraires ;

— le mur M3 : il n'est reporté sur aucun plan, mais on peut le localiser approximativement entre les structures E et I d'après les indications topographiques données par E. Secretan. Contrairement aux murs M1 et M2, celui-ci est parallèle au ruisseau ; il est « flanqué de distance en distance de piliers grossiers et endommagés »⁶¹. Faut-il y voir l'indice de colonnettes qui constitueraient une sorte de balustrade ? Les dimensions du mur M3 faisant défaut, il est malaisé de proposer une interprétation satisfaisante quant à sa fonction.

IV. 2 Vestiges de bâtiments⁶²

IV.2.1. Le secteur Wightman (Fig. 6)

— CN 1185 Fribourg 569.470/191.890

A la suite d'un sondage géo-électrique positif, une tranchée fut ouverte à environ 160 m à l'Ouest du mur d'enceinte. A une profondeur de 0,80 m, les fouilles révélèrent les fondations d'un bâtiment en calcaire du Jura, dont seule l'aile est fut dégagée⁶³. Elle consiste en un mur (N° 1) orienté E-W, légèrement incurvé, d'une largeur de 0,80 m. Son extrémité est s'élargit en un massif rectangulaire (N° 2), de 1,15 × 0,85 m, qui pourrait avoir supporté un pilastre, ou un pilier de charpente. Dans son prolongement immédiat prend place un deuxième mur (N° 3), convexe également, contre lequel vient s'appuyer un foyer en briques et blocs de molasse (N° 4). Les dimensions restreintes de ce dernier ne permettent pas d'y voir une aire de crémation, et sa position accolée au mur 3 suggère qu'il n'appartient pas au plan initial du bâtiment. Les murs 6 et 7, dont on ignore la position stratigraphique, semblent également être postérieurs aux structures 1, 2, 3 et 5. La présence d'un drain est signalée dans les notes d'E. M. Wight-

man : nous supposons qu'il s'agit des traitillés (N° 8) coupant transversalement le mur 6. Vu la proximité du ruisseau du Ruz et les fluctuations de la nappe phréatique, il est fort possible que le sol ait été marécageux au point de nécessiter l'aménagement d'un écoulement.

Il est probable que la construction de ce secteur ait connu deux phases d'occupation : la première comprendrait un bâtiment « à abside centrale », selon l'audacieuse description de G. T. Schwarz⁶⁴, qui en fait le siège d'une corporation funéraire. A celui-ci succéderaient les murs 6 et 7, interprétés par E. M. Wightman comme étant les démarcations de concessions familiales ou corporatives. Ces deux murs ne semblent d'ailleurs pas être en relation directe l'un avec l'autre, vu l'angle très aigu qu'ils forment dans leur prolongement. Le foyer, dont les cendres contenaient une grande proportion d'ossements d'animaux⁶⁵, pourrait figurer les vestiges de repas funéraires.

Aucune sépulture n'est apparue lors des fouilles de ce secteur qui demeure énigmatique, d'autant plus que les rares tessons qu'il renfermait sont peu significatifs (céramique commune sombre et claire, revêtement argileux).

IV.2.2. Le secteur A (Fig. 7-8)

— CN 1185 Fribourg 569.495/191.900

La structure A se présente sous la forme d'un massif quadrangulaire en maçonnerie, dont l'angle N-E a été partiellement arraché. Sur un lit de fondation (N° 1) constitué de galets grossiers, non maçonnés, couvrant une largeur maximale de 2,5 m, on distingue trois assises de pierres liées au mortier (N°s 2-3-4). Vu l'état des vestiges, on ne peut restituer avec certitude les dimensions de ces rangées de pierres ; toutefois, si l'on admet que l'angle S-W est intact, il semble que leur largeur aille décroissant à mesure que l'on approche du niveau de circulation romain. On aurait ainsi un large massif de fondation, conservé sur une hauteur de 0,70 m, comportant au moins trois ressauts visant à assurer la stabilité de l'élévation. Les stratigraphies en relation avec le secteur A laissent supposer que le niveau de circulation, à l'époque romaine, se situait à la cote 452.437, soit à quelque 10 cm au-dessus de la dernière assise.

Il est impossible de préciser quel monument reposait sur ce soutènement ; cependant, l'importance de ce dernier (2,5 m. de large à la fondation, 1,1 m à la 3^e assise) suggère une élévation de dimensions assez considérables. Il pourrait s'agir d'un imposant autel, d'un monument à niches ou d'un pilier funéraire, toutes proportions gardées,

⁵⁸ Cart, 1888, 57-58 : « en cailloux et en pierres jaunes ».

⁵⁹ Cart, 1888, 58

⁶⁰ Cart, 1888, 58

⁶¹ Secretan, 1905, 87

⁶² Les dénominations alphabétiques des secteurs funéraires sont celles utilisées par Cl. Bérard et G.T. Schwarz dans les documents originaux. La numérotation des murs est de l'auteur afin de faciliter la lecture des plans.

⁶³ Wightman, Report, 2-3

⁶⁴ Schwarz, Chronique, 75

⁶⁵ Schwarz, Chronique, 75

tels qu'on en connaît dans les provinces rhénanes⁶⁶.

Le plan dressé lors des fouilles de 1963 signale la présence de terre noirâtre contenant des cendres et des ossements, sur la face W de la construction, au niveau du lit de galets. S'agit-il d'une fosse d'incinération sur laquelle on aurait élevé un monument funéraire? La couche de terre noire est-elle l'indice de tombes à incinération disposées autour du monument, qui auraient été entièrement perturbées au cours des siècles⁶⁷? Les fouilleurs n'ayant pas eu l'occasion de démonter la structure, on ignore si une sépulture était dissimulée dans une cavité ménagée à l'intérieur des fondations ou au-dessous de celles-ci.

Le matériel associé au monument A est daté entre le milieu du I^{er} et le milieu du III^e siècle.

IV.2.3. Le secteur E (Fig. 9-10)

— CN 1185 Fribourg 569.510/191.900

A 17 m à l'Est du secteur A, un mur isolé orienté N-S est mis au jour. La longueur conservée est de 5,0 m; un sondage complémentaire au Sud a révélé le prolongement du mur sur environ 2,0 m; sa largeur est de 0,70 m à la base et de 0,50 m au sommet. La construction en est très soignée: une fondation en hérisson implantée dans le sable jaune supporte trois rangées de pierres plates formant un léger ressaut avant l'élévation du mur. Celle-ci est constituée de trois assises de pierres taillées, maçonnées: la première est de couleur rougeâtre en surface, tandis que les deux autres montrent une coloration bleuâtre. Le niveau de circulation probable se situe à la cote 452.80⁶⁸.

La grande dalle à l'Est du mur semble indiquer une seconde phase d'occupation, probablement en relation avec le mur du secteur O; nous y reviendrons à cette occasion⁶⁹.

G. T. Schwarz⁷⁰ identifie le mur E comme élément d'un enclos funéraire. Sa faible hauteur d'origine (0,30 m) serait un argument en faveur de cette hypothèse. A Augst-Rheinstrasse⁷¹, les tombes 1 et 4 sont entourées de murets larges de 0,75 à 0,80 m sur une longueur de 3,0 à 4,0 m. Leur hauteur varie entre 0,20 et 0,50 m. Dans le secteur E, toutefois, aucune tombe n'a été retrouvée aux abords du mur.

Le matériel de ce sondage est daté entre le milieu du I^{er} et le milieu du III^e siècle.

IV.2.4. Le secteur G (Fig. 11)

— CN 1185 Fribourg 569.515/191.905

A plus de 6 m à l'Est du secteur E, le profil sud de la tranchée révèle les vestiges d'un foyer et d'un sol en mortier.

Le foyer se compose de deux blocs de molasse partiellement brûlés, de 0,3 à 0,4 m de long sur 0,15 m d'épaisseur en moyenne, distants l'un de l'autre de 1,5 m. Ils reposent sur une fine couche de terre meuble posée sur le sol naturel. L'ouverture d'un sondage dans le prolongement sud du foyer a mis au jour quantité de briques surcuites et de cendres. Aucun plan de la structure n'a été établi mais, d'après le journal de fouilles, il semble que le foyer était entièrement détruit lors de sa découverte. Le sommet des blocs de molasse est à l'altitude 452.98.

Au même niveau, sur une épaisseur d'environ 0,05 m, court un sol en mortier, présent dans les quatre stratigraphies du sondage. Dans le profil sud, cependant, il subit une interruption sur 1,5 m, dans l'axe même du foyer. A son angle N-W, le sol est recouvert d'une couche de terre cendreuse (nivellement des déchets du foyer?) que l'on retrouve dans les autres profils, mais de façon beaucoup moins nette. Le matériel du secteur G est datable entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le milieu du II^e siècle. Il est intéressant de noter que parmi les rares tessons de céramique retrouvés (ou conservés?) figure un support de cuisson annulaire.

IV.2.5. Le secteur O (Fig. 9, 12-13)

— CN 1185 Fribourg 569.520/191.905

A environ 1,4 m à l'Est du secteur G, un mur de construction grossière est mis au jour. Les pierres qui le constituent sont de dimensions inégales, non taillées et disposées irrégulièrement. Notons le réemploi d'un fragment de colonne et quelques briques éparses dans la structure. Aucune fondation maçonnée n'est visible. Le sommet conservé du mur est à la cote 453.68; de même que la dalle observée dans le secteur E, le mur O est implanté sur la couche de destruction. Une première époque d'occupation est attestée par une fine couche de gravier blanc et un litage de briques, qui oscillent entre les altitudes 452.84 et 452.98, niveau correspondant à celui du foyer et du sol G. On pourrait ainsi reconstituer les deux états d'occupation de ces différents secteurs:

— Etat 1: le mur E est en relation chronologique avec le foyer G, le sol en mortier G et le sol (?) en briques O.

— Etat 2: le secteur G est démantelé (ce qui expliquerait le piteux état de conservation du foyer); le mur E et le sol (?) O sont remblayés et nivelés pour permettre la construction du mur O, en relation avec la dalle du secteur E. La datation

⁶⁶ Andrikopoulou-Strack, 39-53

⁶⁷ van Doorselaer, 168-169

⁶⁸ Bérard, Rapport, 3. Le bon état de conservation de la surface du mur permet de supposer qu'il était protégé par une couverture (dalles, tuiles?)

⁶⁹ Cf. *infra* chap. IV.2.5

⁷⁰ Schwarz, Teichographie, 68

⁷¹ Tomasevic, 8 et 35

de ces deux phases reste problématique: les couches sont passablement perturbées et les complexes non localisés dans la stratigraphie. De plus, si la céramique des secteurs E et G nous fournit des fourchettes chronologiques larges (50-250; 50-150 apr. J.-C.), le secteur O, lui, n'a pas apporté de matériel; du moins, celui-ci n'a pas été enregistré.

IV.2.6. Le secteur I (Fig. 14-15-16)

— CN 1185 Fribourg 569.535/191.905

A plus de 13,5 m à l'Est du secteur O, une structure rectangulaire non maçonnée (N° 1) de 2,2 × 3,4 m ainsi qu'une portion de sol (N° 2) ont été mises au jour. Ce dernier, composé d'une couche de mortier sur un lit de galets, indique le niveau de circulation romain: 453,25 m en moyenne.

La structure N° 1 est conservée sur une hauteur maximale de 0,60 m dont 0,50 m sont situés en dessous du sol romain. Elle offre un aspect intérieur très régulier: les parois sud et ouest sont bien appareillées, en moellons alternés de lits de briques; les parois nord et est sont moins soignées et uniquement constituées de pierres taillées. L'extérieur de la partie enterrée présente un aspect plus désordonné, montrant la face brute des moellons. Le sol de cet ensemble est en mortier; il repose sur le sable naturel.

L'angle N-W de l'édifice est constitué d'un bloc de molasse contre lequel viennent buter les murs nord et ouest. Le bloc ne repose sur aucune fondation; il prend place sur une fine couche de terre meuble.

Les particularités de la construction ainsi que son implantation au-dessous du niveau de circulation laissent supposer qu'il s'agit d'une tombe; toutefois, l'intérieur de l'édifice n'a révélé ni urne, ni squelette⁷².

Si la «tombe» a été violée, comme le pense Cl. Bérard⁷³, il serait étonnant qu'on ait scrupuleusement recueilli tous les ossements. L'absence de fondations solides et la faiblesse de l'appareillage rendent impossible une élévation monumentale, telles celles restituées au Tessin. Cependant, le grand nombre de débris de briques retrouvé au niveau supérieur de l'édifice permet de supposer la présence d'une couverture.

Le matériel en rapport avec ce secteur est daté entre l'époque flavienne et le milieu du III^e siècle.

⁷² On connaît des exemples de sépultures construites dans les nécropoles du Tessin: à Minusio-Cadra, la tombe 32 présente un parallèle possible avec la structure d'Avenches. Les parois internes sont également soignées, alors que les faces extérieures sont irrégulières. L'inhumation de Cadra, probablement violée, ne renfermait qu'une lampe à huile et une monnaie de Néron: cf. Simonett, 169-170. Un deuxième exemple, éventuellement comparable à la structure I, se rencontre à Regensburg (tombe 847): cf. von Schnurbein, 199, pl. 201,2

⁷³ Bérard, Rapport, 2

Quelques tessons avaient subi l'action du feu. Les complexes retrouvés à l'intérieur de la structure ne se différencient en aucune façon de ceux récoltés à l'extérieur.

IV.2.7. Le secteur X-S-T (Fig. 17-18-19)

— CN 1185 Fribourg 569.560/191.910

A 160 m à l'Est du secteur I, on découvre les fondations d'un grand bâtiment d'environ 7,0 × 7,0 m. La moitié ouest consiste en un mur (b) dont l'extrémité nord marque un léger décrochement. Au Sud, il n'a pas été possible de dégager la structure, qui se trouvait en dehors des limites autorisées pour la fouille. Ce mur, en partie détruit, reposait sur une poutraison de chêne (d), prolongée à l'Est par une poutraison de sapin (c): une première rangée de madriers posés horizontalement (E-W) supportait un aménagement de poutres et de planches perpendiculaires (N-S), liées par du sable et des galets.

La présence d'un soubassement de bois s'explique aisément par la nature du sous-sol dans le secteur X-S-T: la proximité de la nappe phréatique a nécessité la mise en place d'un élément d'isolation pour permettre la construction du mur (b).

D'après le rapport de Cl. Bérard⁷⁴, les blocs de calcaire (e) n'ont pas été retrouvés *in situ*: ils appartiendraient à la superstructure et seraient tombés sur les poutres. Aucune indication n'est donnée concernant le bloc de molasse (g).

A l'Est du secteur, un mur partiellement arraché a été dégagé: il est placé sur la couche de sable, sans fondations particulières. L'exploration de son extrémité S-W a révélé la présence d'un foyer (f) en molasse, en grande partie détruit. Au Nord, le retour du mur vers l'Ouest semble former un angle aigu. La fosse indiquée sur le plan n'a pas été fouillée.

Le niveau de circulation du secteur X-S-T est malaisé à restituer vu la dégradation des vestiges. Notons toutefois que les poutres de chêne et de sapin se situent entre les cotes 450.96 et 451.21, soit à une altitude nettement inférieure aux fondations des autres secteurs.

Une des particularités du sondage X-S-T consiste en une couche de remblais, rencontrée sur toute la surface de l'édifice, et atteignant par endroits plus de 1,0 m d'épaisseur. Elle contenait des débris de mortier, une grande quantité de tuiles non romaines, ainsi que de nombreux fragments d'enduit brillant «d'aspect moderne». Certains de ces éléments, parfois déformés par la combustion (incendie?) ont été retrouvés sous le pavage situé devant le foyer (f), dans le sable compris entre les poutres de sapin et sous un des

⁷⁴ Bérard, Rapport, 2

blocs de calcaire (e). Cette constatation, de même que la trouvaille d'une clef de marque «Yale-Simeca» à une profondeur de 1,1 m, dans une poche de terre noirâtre, conduisent Cl. Bérard à penser qu'il s'agit d'une construction moderne, sans rapport avec la nécropole. Le bâtiment X-S-T se superpose en partie au secteur 6 fouillé au XIX^e siècle; celui-ci avait révélé une construction quadrangulaire, déjà identifiée par Secretan comme n'étant pas d'époque romaine⁷⁵. Les travaux de 1963, cependant, ont amené la découverte de nombreux tessons de céramique antique, datés de l'époque flavienne au milieu du III^e siècle. Dans ce lot de pièces, remarquons la présence d'un raté de cuisson de tuile (romaine ou moderne?)⁷⁶, retrouvé au niveau des poutres, dans un complexe qui comprend en outre deux fragments de gobelets ovoïdes et un bord de bol à marli en céramique à revêtement argileux.

La datation du secteur X-S-T de même que son éventuelle réoccupation à une époque indéterminée restent problématiques: seule une analyse dendrochronologique aurait permis de lever le doute à ce sujet. Si l'assemblage de poutres de chêne et de sapin s'avérait d'époque romaine, il pourrait être assimilé à l'isolation d'un vide sanitaire⁷⁷ ou à un plancher, tels ceux repérés, par exemple, dans un ensemble d'habitations de bois daté de la première moitié du I^{er} siècle dans le vicus d'Oberwinterthur⁷⁸.

La fonction de l'édifice, intimement liée à sa chronologie, reste énigmatique.

IV.2.8. Le secteur U (Fig. 20-21-22)

— CN 1185 Fribourg 569.570/191.915

A 8,0 m environ à l'Est du secteur X-S-T, un édifice en maçonnerie, partiellement conservé, est mis au jour; son mur est, d'une longueur de 5,0 m, présente le même aspect que la structure I: la face taillée des moellons est dirigée vers l'intérieur, tandis que l'extérieur du mur offre une vision irrégulière.

Le mur sud, dont on n'aperçoit plus qu'une pierre d'angle, a été totalement arraché; le mur ouest n'est attesté que par un segment d'une soixantaine de centimètres de longueur, visible dans le coin N-W du sondage. Au Nord du secteur, il semble qu'une ouverture soit ménagée dans le mur. Le sol de l'édifice, à une altitude de 453.16 m,

⁷⁵ Cart, 1888, 60

⁷⁶ A l'Est du secteur X-S-T, *intra muros*, on note le toponyme «Vers la Thuillère», qui rappelle la présence d'une tuilerie qui fut en fonction du XVIII^e au début du XX^e siècle: Morel, Nouvelles données sur l'urbanisme d'Avenches, BPA, 30, 1988, p. 19. Par ailleurs, le raté de cuisson n'a pas été conservé, ce qui empêche toute identification typologique et chronologique

⁷⁷ Adam, 213

⁷⁸ Clerici, 120, fig. p. 126; cf. également Wachter, 146 et fig. 9: les provinces septentrionales, riches en forêts, connaissent plusieurs exemples de planchers en bois: cf. note 77

est formé de grosses pierres arrondies, inégalement réparties et reposant sur la couche de sable gris.

Le secteur U se caractérise par la présence de nombreux fragments de peintures murales, dont certains étaient conservés *in situ* sur les parois internes des murs est et ouest. L'examen de ces fragments, qui représentent une surface totale de 0,30 m, permet de distinguer deux phases décoratives. «La première, à panneaux ou compartiments rouges et noirs en alternance, a été brûlée pour une raison inconnue à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e s. apr. J.-C. La deuxième phase, à décor linéaire sur fond blanc, avec vraisemblablement un motif végétal en interpanneaux, fut apprêtée plus solidement avec une couche de mortier hydraulique dans le courant du II^e siècle apr. J.-C. probablement. Elle aussi a dû subir l'action du feu, qui n'a toutefois affecté que la couche picturale d'un seul des fragments conservés. Le fort état de dégradation de la peinture à fond blanc peut correspondre, à titre d'hypothèse seulement, à un grattage pratiqué à l'époque romaine déjà»⁷⁹ (Fig. 22).

Quelle fonction attribuer à cette construction? On connaît à Minusio-Cadra l'exemple d'une tombe richement aménagée dont les parois étaient décorées de peintures murales⁸⁰. Toutefois, les deux phases décoratives et les traces d'incendie relevées par M. Fuchs sur les fragments de peinture interdisent d'interpréter le secteur U comme étant une sépulture.

Il pourrait s'agir d'un bâtiment en rapport avec le culte des défunts, d'un lieu de réunion pour des repas funéraires. L'emplacement d'un chemin et la présence d'une canalisation au Nord ont empêché toute observation complémentaire dans cette direction.

V. Le matériel: synthèse chronologique

La grande majorité de la céramique provenant des fouilles du XIX^e siècle n'a pas été conservée à l'époque⁸¹; les fouilleurs n'ayant d'autre part pas jugé utile de dresser un inventaire systématique de leurs trouvailles, l'analyse du matériel se heurte à plus d'une difficulté: la provenance exacte des objets reste inconnue, les pièces qui fournissent des indices chronologiques sont rares et la faible quantité de tessons n'autorise aucune étude statistique de la typologie. Cela explique pourquoi il a fallu se concentrer sur la céramique inventoriée lors des fouilles de 1963. Celle-ci

⁷⁹ Fuchs, 4

⁸⁰ Simonett, 163-165 et pl. I (tombe 31)

⁸¹ Pour le XIX^e s., une huitantaine d'objets provient de la nécropole dont une cinquantaine appartient au registre de la céramique; on peut la dater entre le milieu du I^{er} et le milieu du III^e siècle

n'est pas localisée avec précision dans la stratigraphie, mais c'est un moindre mal lorsqu'on sait que la plupart des complexes représentent des ensembles hétérogènes qu'on peut dater de l'époque flavienne au milieu du III^e siècle. Les observations que nous pouvons tirer du matériel restent par conséquent modestes⁸².

La distinction entre offrandes primaires — brûlées sur le bûcher — et offrandes secondaires accompagnant le défunt dans sa tombe ne peut pas être faite non plus de façon systématique⁸³.

Le nombre total des tessons prélevés en 1963 s'élève à 583 pièces, à partir desquelles les statistiques suivantes ont été établies. La première constatation importante concerne la répartition du matériel brûlé :

«Lecoultre 2» (total : 312 pièces)	
tessons brûlés	12 (3,8%)
tessons brûlés (?)	7 (2,2%)
	<hr/>
	19 (6,0%)

«Lecoultre 3» (total : 271 pièces)	
tessons brûlés	85 (31,3%)
tessons brûlés (?)	31 (11,4%)
	<hr/>
	116 (42,7%)

La proportion des fragments de céramique ayant subi l'action du feu correspond parfaitement aux trouvailles effectuées au XIX^e siècle et confirmées par les fouilles de 1963. Le secteur 4 a effectivement mis en évidence une zone d'incinérations entre les murs M1 et M2 : les tranchées a, b, c, d du chantier LEC 3 corroborent ces constatations.

L'étude statistique des genres de céramique apporte quelques précieuses indications d'ordre chronologique : on remarque une majorité de céramique sigillée lisse en provenance du chantier LEC 3 (35,8% contre 12,8% pour le chantier LEC 2). Parmi ces pièces figurent essentiellement des coupes Drag. 35 et Drag. 36 (35,9%) suivies d'assez loin par des coupelles Drag. 27 (9,2%). Les autres types (services de la Graufesenque, Drag. 15/17, Drag. 33, etc.) sont attestés par 1,03% à 6,18%.

Les types Drag. 35 et 36 se rencontrent fréquemment dans l'inventaire de sépultures datant de l'époque flavienne à la fin du II^e siècle, voire du début du III^e siècle⁸⁴. La forme Drag. 27 appartient quant à elle à des tombes datées du milieu du I^{er} siècle au début du II^e, mais elle est attestée parfois dans des sépultures de la deuxième moitié du II^e siècle⁸⁵.

⁸² C'est à ce titre que nous parlons de «matériel» et non de «mobilier funéraire», expression trop restrictive dans le contexte archéologique de la nécropole

⁸³ Sur la question des offrandes : van Doorselaer, 111-112

⁸⁴ Martin-Kilcher, 26 ; à la nécropole du Port d'Avenches, la proportion de Drag. 35 et 36 représente 43,8 % de la céramique sigillée : Castilla, 34 et 160-161

⁸⁵ Martin-Kilcher, 24-25

Le chantier LEC 2, par contre, offre une majorité de tessons de céramique commune à pâte sombre (22,7%), difficilement datable, talonnée par la proportion de céramique à revêtement argileux (22,1%), vaisselle que l'on date entre 150 et 250 apr. J.-C.⁸⁶. A l'intérieur de cette catégorie, notons un fort pourcentage de gobelets ovoïdes (71%).

Les calculs établis permettent ainsi de préciser un tant soit peu le développement topo-chronologique de la nécropole : le secteur LEC 3 (moitié ouest du cimetière) connaîtrait une occupation entre l'époque flavienne et le II^e siècle, grosso modo, tandis que le secteur LEC 2 (moitié est du cimetière) se serait développé entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle. La durée d'utilisation de la nécropole est attestée de l'époque flavienne au milieu du III^e siècle. Ce processus ne subit-il aucune interruption jusqu'à la première moitié du IV^e siècle, époque à laquelle se rattache la tombe chrétienne ? Aucun élément de réponse ne nous est fourni par le matériel.

Outre les fragments de céramique, quelques rares tessons de verre ont été retrouvés sur le site. Parmi ceux-ci, on peut signaler la présence de trois bols côtelés du type Isings 3, dont un exemplaire se caractérisait par la présence de deux lignes gravées au fond de la panse⁸⁷. Il s'agit peut-être d'un indice de haute époque pour ces bols datés du I^{er} s. apr. J.-C. Un fragment de gobelet hémisphérique⁸⁸ a d'autre part été découvert : il est orné de facettes rondes et elliptiques taillées sur la surface. La teinte est caractéristique des verres récents et s'apparente au flacon retrouvé dans la tombe chrétienne⁸⁹. Une fois de plus, on ne peut que déplorer l'absence de localisation stratigraphique des trouvailles : ce tesson, daté du IV^e siècle, aurait peut-être pu apporter quelque lumière sur l'occupation de la nécropole à cette époque tardive.

Une douzaine d'inscriptions funéraires fut mise au jour en 1886 dans le secteur 3, à une profondeur de «5 ou 6 pieds»⁹⁰. Trois d'entre elles sont anépigraphes, les autres figurent dans le tableau ci-joint (Fig. 23). Six épitaphes (N^{os} 1-2, 4-7) mentionnent l'abréviation DM (Dis Manibus) : un indice chronologique nous est fourni par l'étude de J.-J. Hatt⁹¹ pour qui la dédicace aux dieux mânes, dans les provinces, se rencontre exclusivement sur les inscriptions postérieures aux Flaviens ; au III^e siècle, elle tend à disparaître au profit d'autres formules.

⁸⁶ Kaenel, 31-32

⁸⁷ N^o inv. 63/2406 B

⁸⁸ N^o inv. 1886/2027

⁸⁹ Cf. *supra*, n. 44

⁹⁰ Cart, 1887, 20 ; Secretan, 1905, 86. Plusieurs ouvrages signalent l'existence de ces épitaphes, mais aucune étude approfondie n'a été faite sur le sujet.

⁹¹ Hatt

Un bloc de calcaire sculpté, partiellement conservé, représentant un couple avec un enfant, appartient très probablement à un monument funéraire du type «stèle à niches»⁹², tels ceux qu'on connaît en Rhénanie. Son lieu de trouvaille reste inconnu mais M. Bossert, dans son étude⁹³, le situe dans la deuxième moitié du II^e siècle et suggère qu'il provient de la nécropole de la Porte de l'Ouest.

Quelques figurines en terre cuite ont été retrouvées au XIX^e siècle dans le cimetière: on leur a souvent assigné le rôle de jouets d'enfants, mais on peut supposer qu'elles aient servi de bibelots domestiques et endossé une fonction apotropaïque une fois placées dans la sépulture⁹⁴. Quoique bien connues, ces statuettes n'offrent que peu d'éléments de datation: elles apparaissent dès le I^{er} siècle de notre ère et sont attestées tout au long du II^e siècle⁹⁵.

Conclusion

En dépit des lacunes du dossier et de la portion limitée des sondages, il est possible d'affiner l'image générale du site et de cerner de plus près la problématique relative à la nécropole. Son implantation répond à une logique spatiale certaine: établie le long d'une des principales voies de communication, au sortir de la Porte de l'Ouest, dans une zone relativement plane, elle peut se développer aisément vers l'Ouest comme vers le Sud. La route romaine n'a pas été repérée lors des investigations dans le terrain. Selon G. T. Schwarz⁹⁶, son tracé peut être restitué par les diverses trouvailles funéraires qui le jalonnaient: la voie romaine prendrait ainsi place approximativement à l'endroit de l'axe de détournement d'Avenches⁹⁷ (Fig. 2, tracé 1). Une autre hypothèse tendrait à situer l'ancienne route au Sud

de la nécropole, dans une région alluvionnaire formant un léger seuil à l'entrée de la ville (Fig. 2, tracé 2). L'extension de la nécropole n'étant pas connue, rien n'empêche d'envisager qu'elle se soit développée en direction du Sud, entre le ruisseau et la route supposée. Les monuments funéraires mis au jour représenteraient alors la frange septentrionale du cimetière. «Lavi-dai-Tra» (= Vy d'Etraz: route pavée) mentionnée sur le plan de Schmidt de Rossens (1760-1771) semble étayer cette hypothèse⁹⁸.

Le développement topo-chronologique du site, établi partiellement grâce à l'étude du matériel, place l'utilisation de la nécropole dès la période flavienne, époque où Aventicum connaît un essor architectural avec notamment la construction du mur d'enceinte.

La présence d'une zone monumentale dans sa section est, que l'on peut dater pour l'essentiel entre 150 et 250 apr. J.-C., correspond à la période florissante de la ville et à son développement urbain optimal. La fonction de ces structures demeure imprécise: elles pourraient être assimilées à des sièges de corporations funéraires (secteur Wightman?), à des édifices en rapport avec la célébration du culte des morts (U?), voire à des constructions en relation avec la maintenance et le gardiennage du cimetière. Des monuments funéraires ont peut-être été mis au jour (A, I?) et leur présence serait un indice de la condition sociale aisée des individus ensevelis dans ce secteur.

Des informations relatives à la population qui a été enterrée dans le cimetière font par contre totalement défaut. Une analyse anthropologique, telle celle effectuée dans le cas de la nécropole du Port⁹⁹, n'a pas été réalisée ici, la quantité des restes osseux conservés s'étant avérée très faible et leur provenance beaucoup trop imprécise pour obtenir des résultats satisfaisants.

⁹² Andrikopoulou-Strack, 39-48

⁹³ Bossert, 45-53

⁹⁴ van Doorselaer, 118-120

⁹⁵ Guisan, 5 et 14

⁹⁶ Schwarz, Kaiserstadt, 32-33

⁹⁷ Dans ce cas, il faut imaginer que le Ruz était canalisé, ou capté à sa source dans le Bois-de-Châtel. Peut-être alimentait-il l'aqueduc de Châtel? Cf. Aubert, 25-26

⁹⁸ De plus, un plan cadastral de la commune de Domdidier (S-W d'Avenches) daté de 1717-1725 (Arch. de l'Etat de Fribourg, cote E88), représente un «vieux chemin de l'Etraz» dont le tracé, presque rectiligne, s'inscrit parfaitement dans le prolongement théorique de cette voie romaine supposée ainsi que dans l'axe de la Porte de l'Ouest

⁹⁹ Castella, 39-40 et Appendix I, 189-194

Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent à: MM. H. Bögli, conservateur du Musée Romain d'Avenches, D. Paunier, professeur d'archéologie gallo-romaine à l'Université de Lausanne, et D. Weidmann, archéologue cantonal, qui nous ont ouvert les colonnes du présent Bulletin; M. Cl. Bérard, qui a fouillé le site en 1963; M^{me} F. Bonnet pour la détermination des fragments de verre; M. D. Castella, pour l'analyse de certains tessons de céramique; M. M. Fuchs pour l'étude des fragments de peinture murale. Notre reconnaissance va également à M^{me} R. González qui s'est aimablement occupée des travaux de traitement de texte.

Bibliographie

Abréviations

AS	<i>Archéologie Suisse — Archäologie der Schweiz — Archeologia Svizzera</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie — Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte</i>
BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico</i>
CAR	<i>Cahiers d'Archéologie Romande</i>
IAS	<i>Indicateur d'Antiquités Suisses — Anzeiger für Schweizerische Altertums-kunde</i>
RHV	<i>Revue Historique Vaudoise</i>
UFAS	<i>Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz</i>
DF-I	<i>Musée Romain d'Avenches, Dossier de Fouilles I, «Nécropole de la Porte de l'Ouest» (documents originaux)</i>
Nécropole Porte Ouest	
DF-I Carré F15	<i>Musée Romain d'Avenches, Dossier de fouilles I, «Carré F 15 – Faubourg» (documents originaux)</i>
ADAM	J.-P. Adam, <i>La construction romaine. Matériaux et techniques</i> , Paris, 1984
ANDRIKOPOULOU-STRACK	J.-N. Andrikopoulou-Strack, Grabbauten des 1. Jahrhunderts n.Chr. im Rhein-gebiet. Untersuchungen zu Chronologie und Typologie, <i>Bonner Jahrbücher, Beiheft 43</i> , Bonn-Köln, 1986
AUBERT	J.-P. Aubert, Les aqueducs d'Aventicum, <i>BPA</i> , 20, 1969, pp. 23-36
BÉRARD	Rapport Cl. Bérard, Chantier LEC — Rapport des fouilles, <i>DF-I — Nécropole Porte Ouest</i>
BERGER/ MARTIN-KILCHER	L. Berger, S. Martin-Kilcher, Gräber und Bestattungssitten, <i>UFAS</i> , V, 147-170
BOSSERT	M. Bossert, Neues zu einem altbekannten Avencher Relief, <i>BPA</i> , 28, 1984, 45-53
BRENOT	C. Brenot <i>et alii</i> , <i>La nécropole des Bolards (Nuits-Saint-Georges)</i> , CNRS, Paris, 1982
CART 1887	W. Cart, Les Fouilles, <i>BPA</i> , I, 1887, 18-27
CART 1888	W. Cart, Les Fouilles, <i>BPA</i> , II, 1888, 57-61
CASPARI	E. Caspari, Découverte d'un tombeau romain à Avenches, <i>IAS</i> , 1872, 385-386
CASTELLA	D. Castella, Aventicum IV, La nécropole du Port d'Avenches, <i>CAR 41</i> , Avenches, 1987
CASTELLA/FLUTSCH	D. Castella, L. Flutsch, La nécropole romaine d'Avenches VD-En Chaplix. Premiers résultats, <i>ASSPA</i> , 72, 1989, 272-280
CLERICI	M. Clerici <i>et alii</i> , Archäologische Untersuchungen in römischen vicus Vitu-durum-Oberwinterthur, <i>AS</i> , 5, 1982.2, 120-126
DEGEN, 1966	R. Degen, Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum, <i>Helvetia Antiqua. Festschrift für E. Vogt</i> , Zürich, 1966, 253-270
DEGEN, Christentum	R. Degen, Antike Religionen, frühes Christentum, <i>UFAS</i> , V, 123-146
VAN DOORSELAER	A. Van Doorselaer, <i>Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale</i> (Dissertationes archeologicae Gandenses) 10, Brugge 1967
DUNANT	E. Dunant, <i>Guide illustré du Musée d'Avenches</i> , Genève, 1900
ETTLINGER/ SCHMASSMANN	E. Ettliger, W. Schmassmann, Das gallo-römische Brandgräberfeld von Neu-Allschwil (Basel-Landschaft), <i>Tätigkeitsberichte der Naturforschenden Gesellschaft Baselland</i> , 14, 1944, 181-235

- FREMERSDORF F. Fremersdorf, Die römischen Gläser mit aufgelegten Nuppen in Köln (Die Denkmäler des römischen Köln, VII) Köln, 1962
- FUCHS M. Fuchs, Avenches, Peintures murales de la Nécropole de la Porte de l'Ouest, Chantier LEC 2, Secteur U, Fouilles de 1963, *DF-I Nécropole Porte Ouest*
- GUISAN M. Guisan, Les statuettes gallo-romaines en terre cuite d'Avenches, *BPA* 24, 1976, 5-14
- HATT J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*. Paris, 1986
- KAENEL G. Kaenel, Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des 2^e et 3^e siècles, *CAR 1*, Avenches, 1974
- DE MANDROT A. de Mandrot, *Notice sur Avenches*, Lausanne, 1882
- MARTIN-KILCHER S. Martin-Kilcher, *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 2, Derendingen/Solothurn, 1976
- NIERHAUS R. Nierhaus, *Das römische Brand- und Körpergräberfeld «Auf der Steig» in Stuttgart-Bad Cannstatt. Die Ausgrabungen im Jahre 1955*. Veröffentlichungen des staatlichen Amtes für Denkmalpflege Stuttgart, Reihe A, Vor- und Frühgeschichte, Heft 5, Stuttgart, 1959
- PARRIAUX A. Parriaux, *Contribution à l'étude des ressources en eau du bassin de la Broye*, thèse N° 393, EPFL Lausanne, 1981
- PAUNIER D. Paunier, Croyances et rites funéraires à l'époque romaine, *Sépultures, lieux de culte et croyances, 5^e Cours d'initiation de la SSPA*, Bâle, 1988, 129-153
- PRIEUR J. Prieur, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Rennes, 1986
- VON SCHNURBEIN S. von Schnurbein, *Das römische Gräberfeld von Regensburg*. Archäologische Forschungen in Regina Castra-Regensburg I, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, Reihe A, 31, Kallmünz, 1977, 2 vol.
- SCHWARZ, Kaiserstadt G.T. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern-München, 1964
- SCHWARZ, Aventicum G.T. Schwarz, Aventicum – Découvertes en 1963, *Ur-Schweiz*, XXVII, Fasc. 4, 60-62
- SCHWARZ, Chronique G.T. Schwarz, Avenches, Aventicum – Fouilles 1959-1963. Rapport préliminaire, *Chronique archéologique, ASSP*, 50, 1963, 74-75
- SCHWARZ, Teichographie G.T. Schwarz, Aventicum – Neue Beobachtungen zu Stadtmauer und Toranlagen mit einem Exkurs über Teichographie, *ASSP*, 51, 1964, 63-70
- SECRETAN, 1905 E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1905
- SECRETAN, 1910 E. Secretan, Association Pro Aventico, *RHV*, 1910, 219-224
- SECRETAN, Plan Aventicum E. Secretan, Le plan d'Aventicum, Chap. VII: cimetières et banlieue, *BPA*, II, 1888, 49-56
- SECRETAN, Les fouilles E. Secretan, Les fouilles. Hiver 1888-1889, *BPA*, III, 1890, 38-40
- SIMONETT C. Simonett, *Tessiner Gräberfelder*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 3, Basel, 1941
- TOMASEVIC T. Tomasevic, *Gräber an der Rheinstrasse 32 – Augst 1968*, Ausgrabungen in Augst, 4, Basel, 1974, 3-56
- TOYNBEE J.M.C. Toynbee, *Death and Burial in the Roman World*, London, 1971
- VIOLLIER D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1927
- WACHER J.S. Wacher, La Bretagne (1): Généralités, *Architectures de terre et de bois, Actes du 2^e Congrès archéologique de Gaule méridionale (Lyon), Documents d'Archéologie Française N° 2*, Paris, 1985, 143-151
- WIGHTMAN, Report E.M. Wightman, Report on Sites Faubourg & Lecoultre, *DF-I Carré F 15*

Crédit des illustrations

- Fig. 1 Aventicum – Plan Archéologique 1970; dessin M. Aubert
- Fig. 2 Plan général de la nécropole
- Fig. 3 Plan MRA 1963/060
- Fig. 4 Plan MRA 1963/059
- Fig. 5 Photo MRA nég. 1963/308
- Fig. 6 Plan MRA 1963/015
- Fig. 7 Plan MRA 1963/054
- Fig. 8 Photo MRA nég. 1963/281
- Fig. 9 Plan MRA 1963/055
- Fig. 10 Photo MRA nég. 1963/286
- Fig. 11 Photo MRA nég. 1963/280
- Fig. 12 Plan MRA 1963/046
- Fig. 13 Photo MRA nég. 1963/322
- Fig. 14 Plan MRA 1963/056
- Fig. 15 Photo MRA nég. 1963/295
- Fig. 16 Photo MRA nég. 1963/303
- Fig. 17 Plan MRA 1963/057
- Fig. 18 Photo MRA nég. 1963/400
- Fig. 19 Photo MRA nég. 1963/365
- Fig. 20 Plan MRA 1963/034
- Fig. 21 Photo MRA nég. 1963/319
- Fig. 22 Restitution d'une peinture murale. Dessin M. Fuchs, MRA, Dossier de fouilles I, Nécropole de la Porte de l'Ouest
- Fig. 23 Tableau récapitulatif des inscriptions

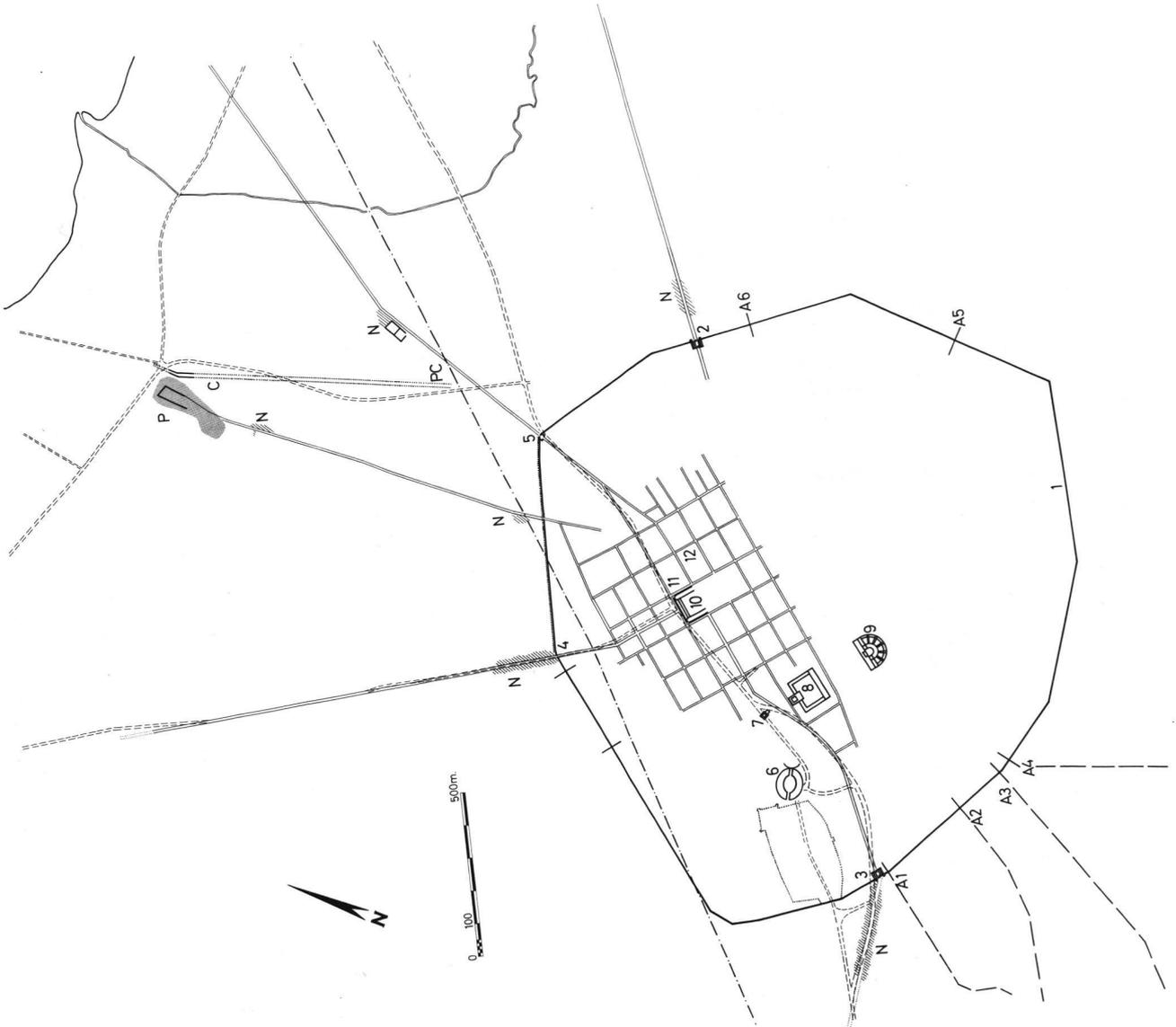


Fig. 1

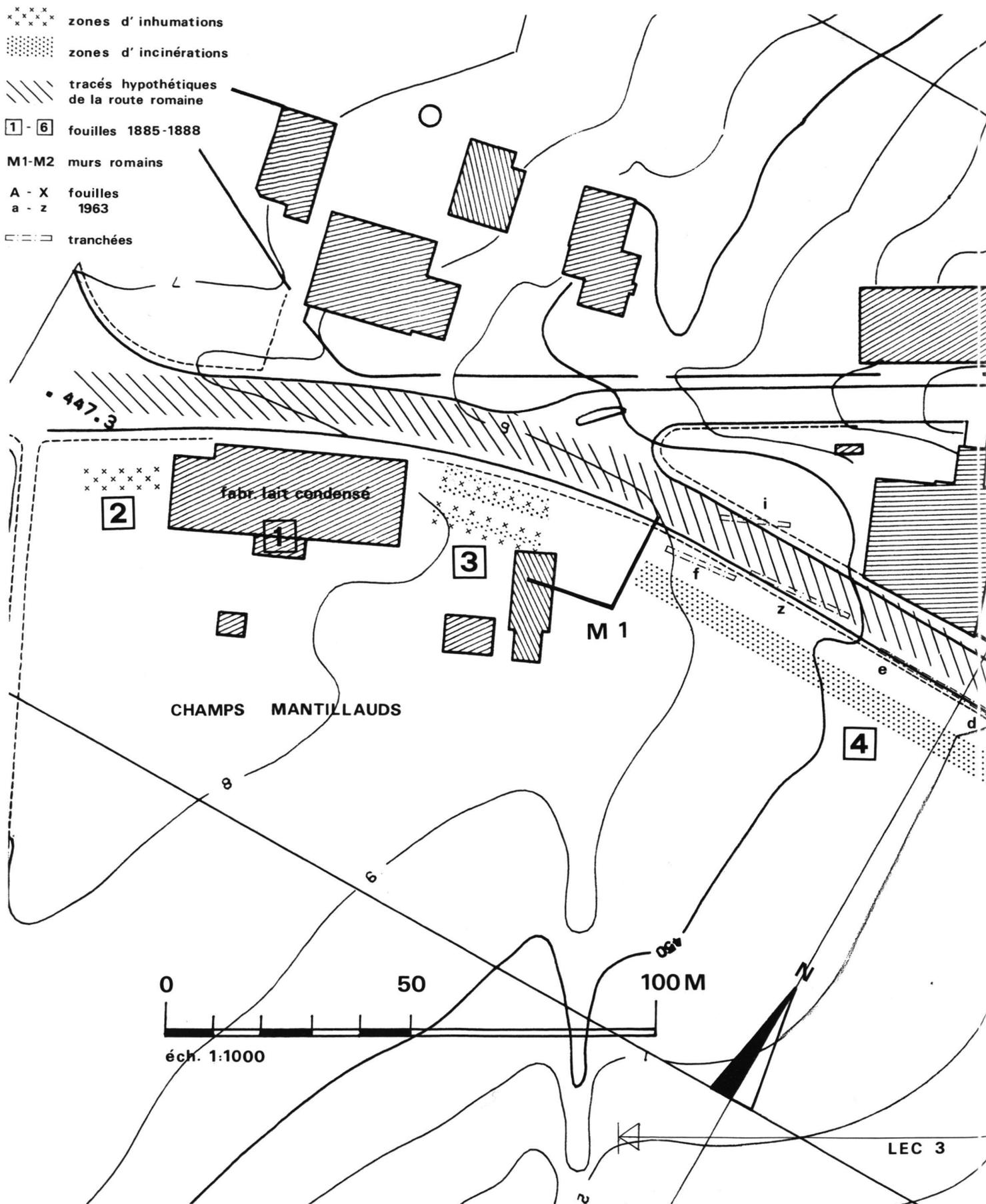
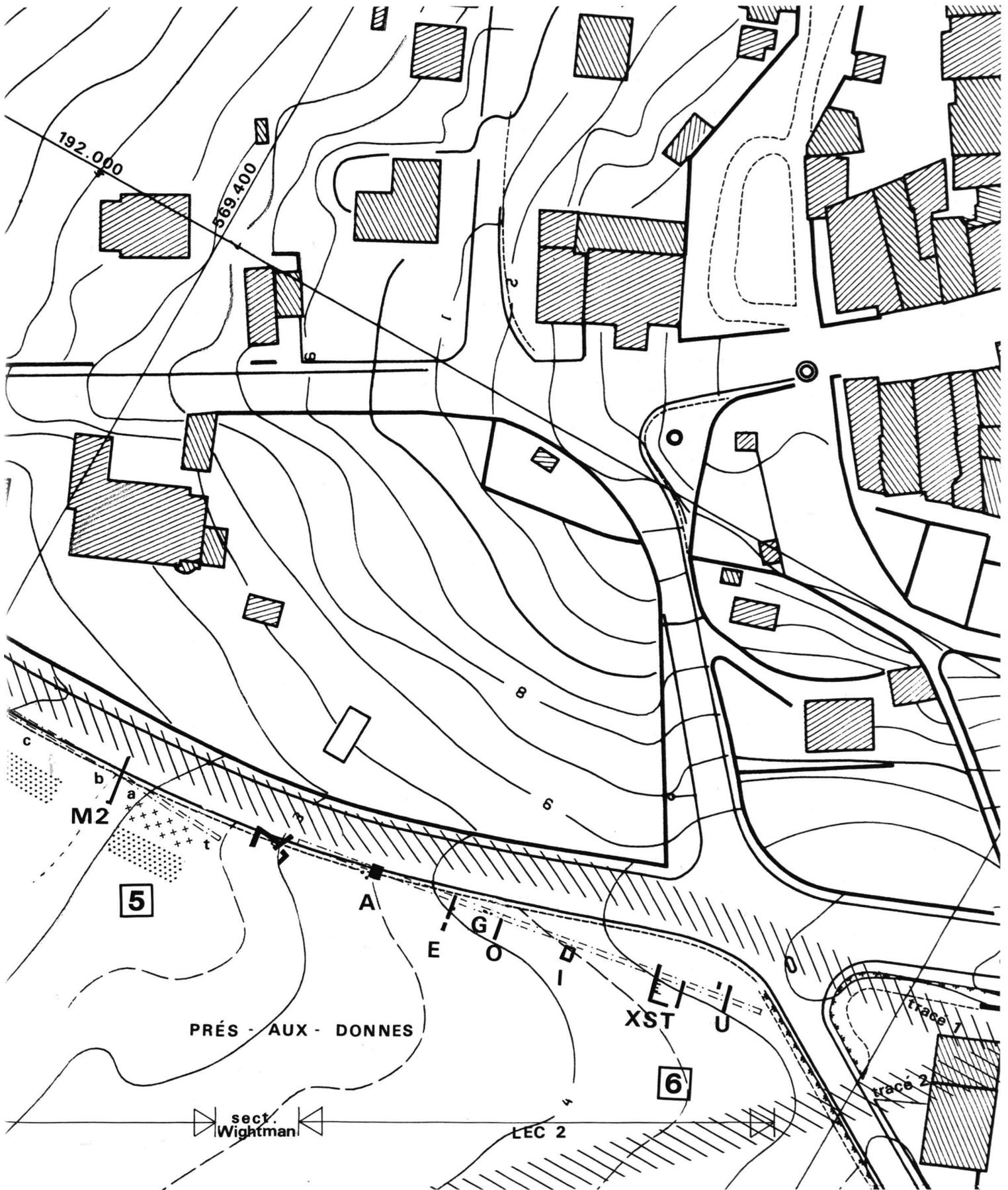


Fig. 2 Plan général de la nécropole



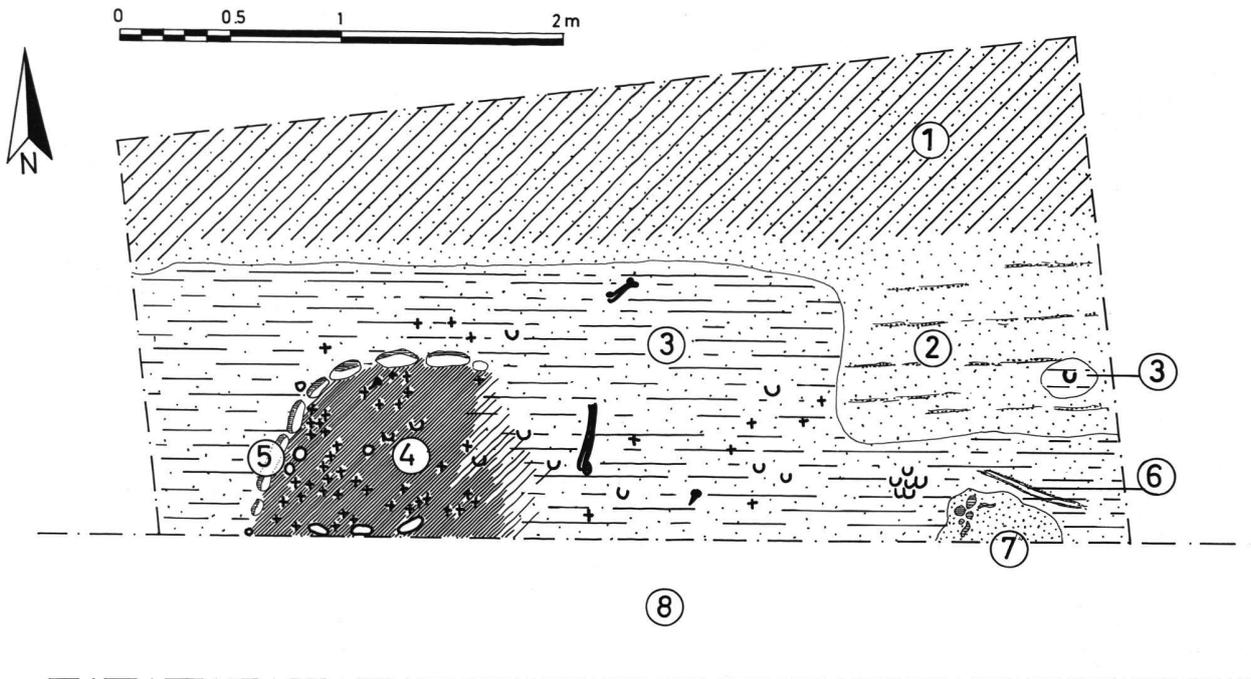


Fig. 3

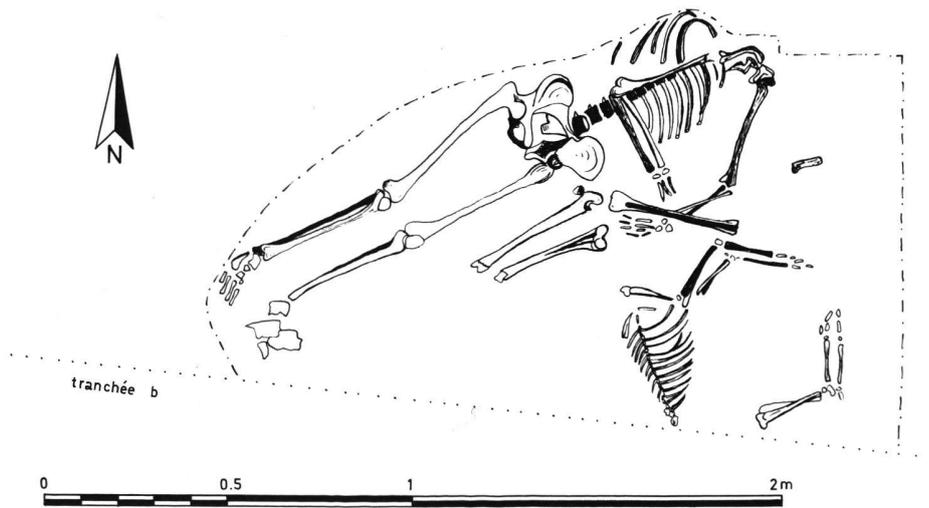


Fig. 4

Fig. 5

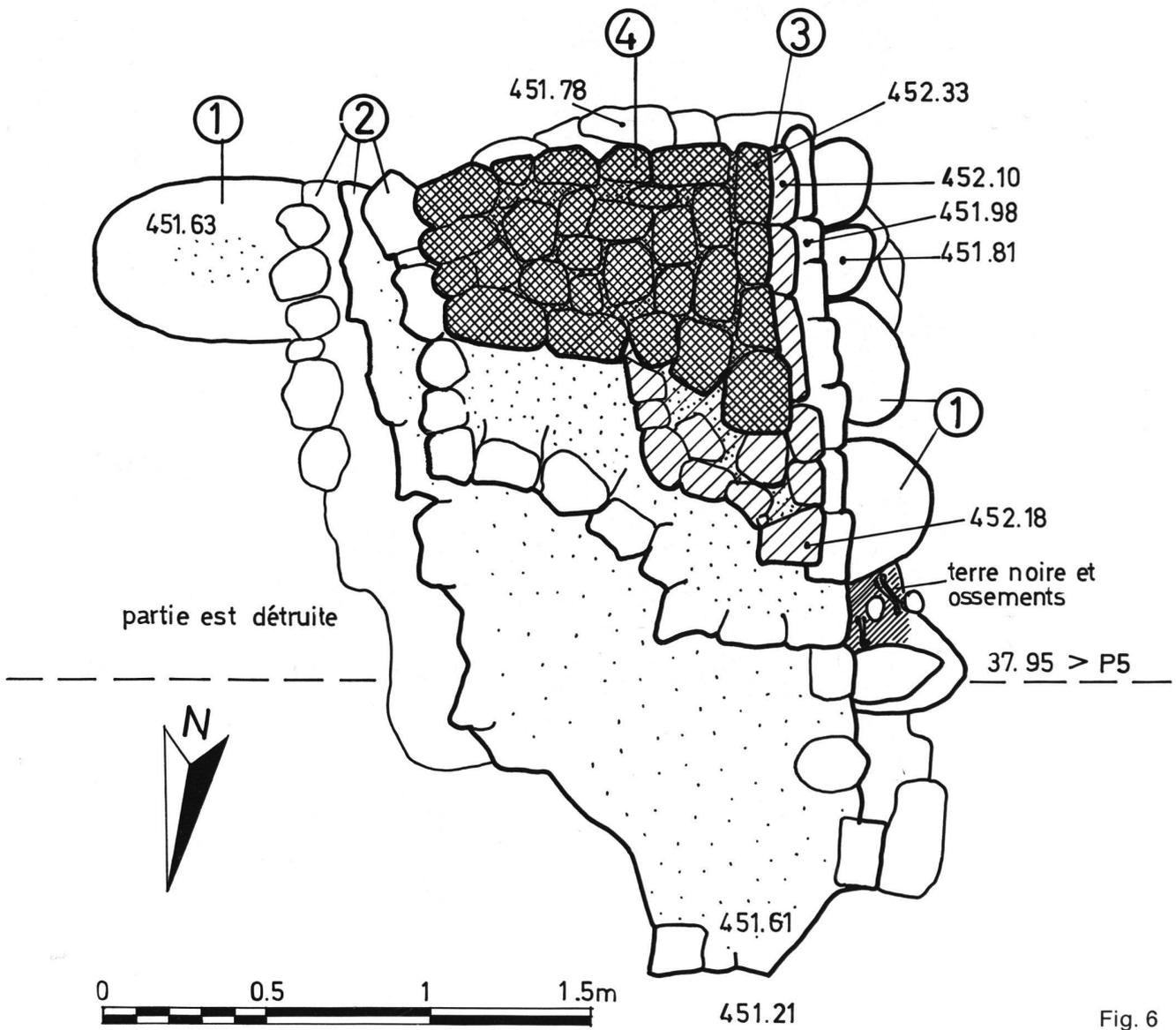
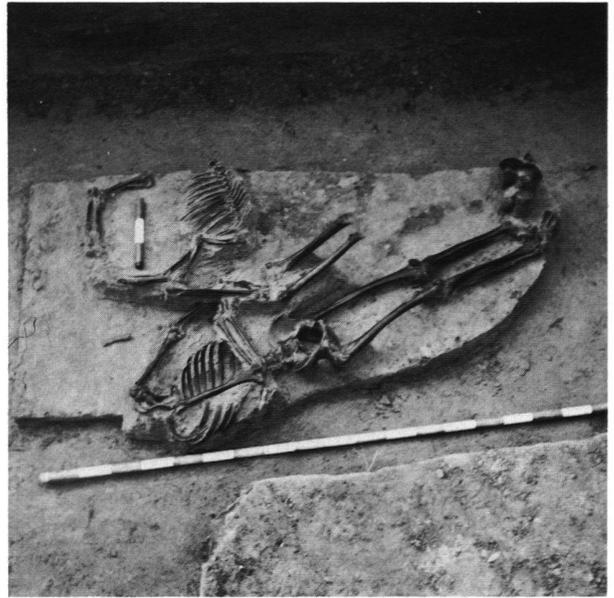


Fig. 6

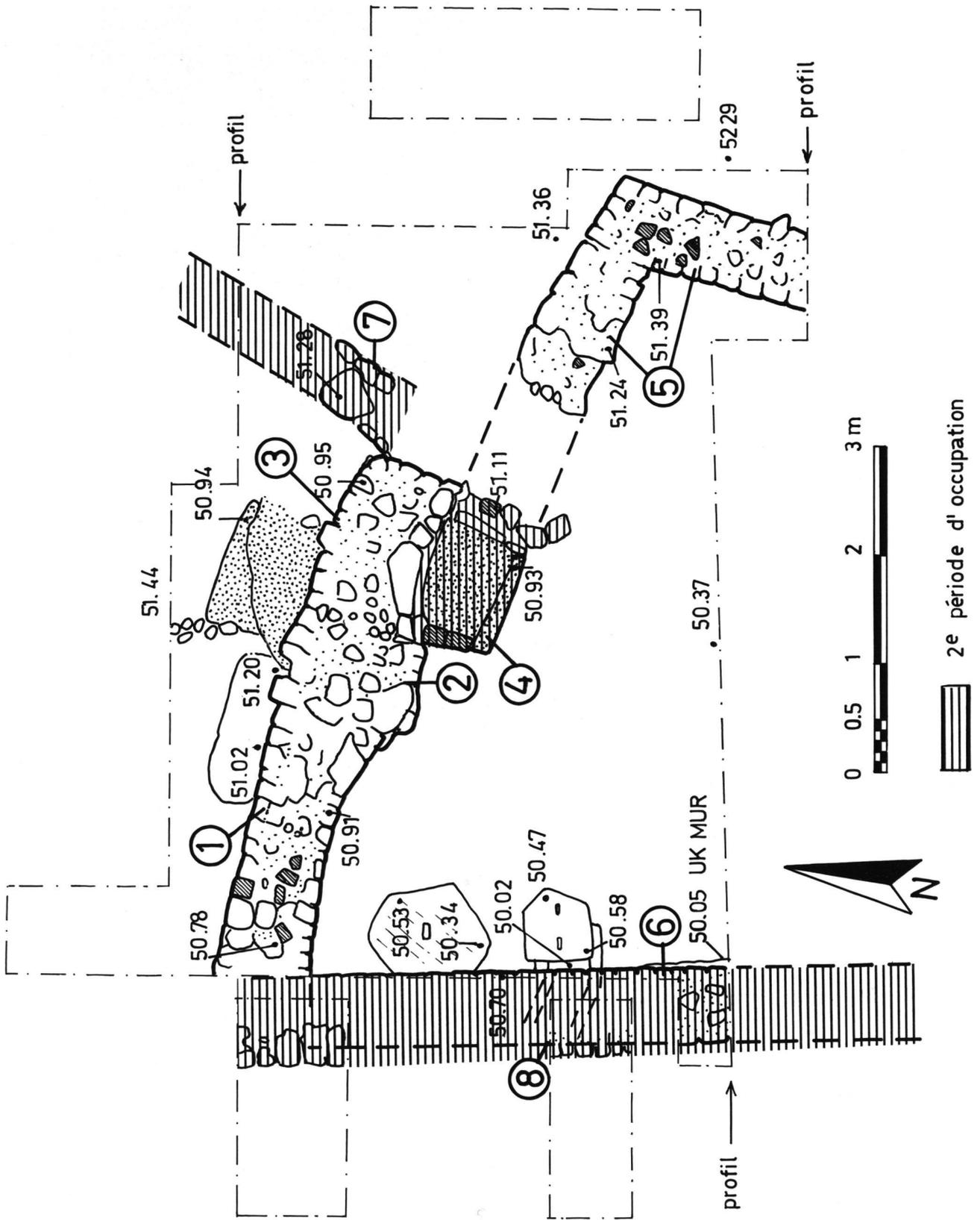


Fig. 7



Fig. 8

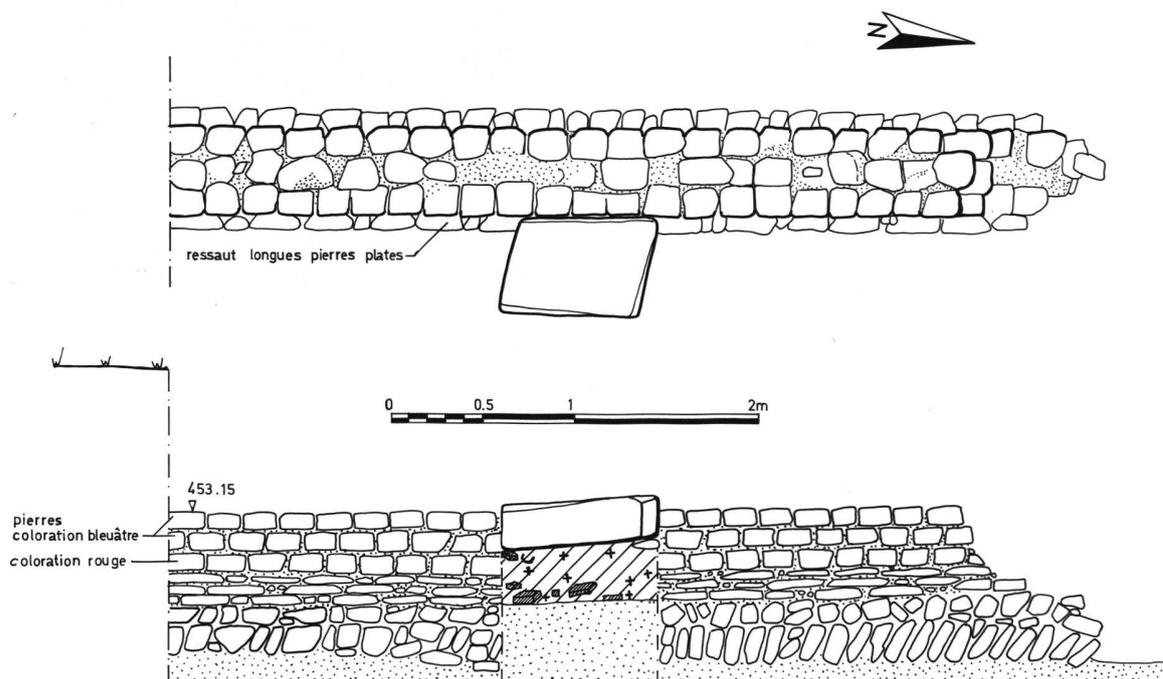


Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11

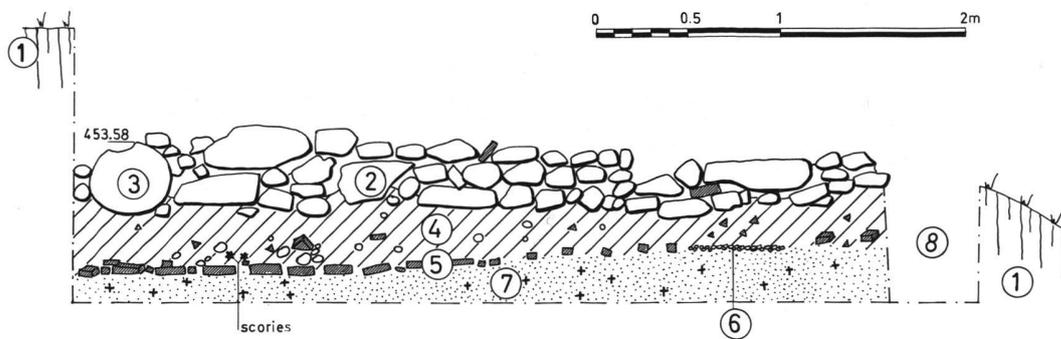


Fig. 12



Fig. 13

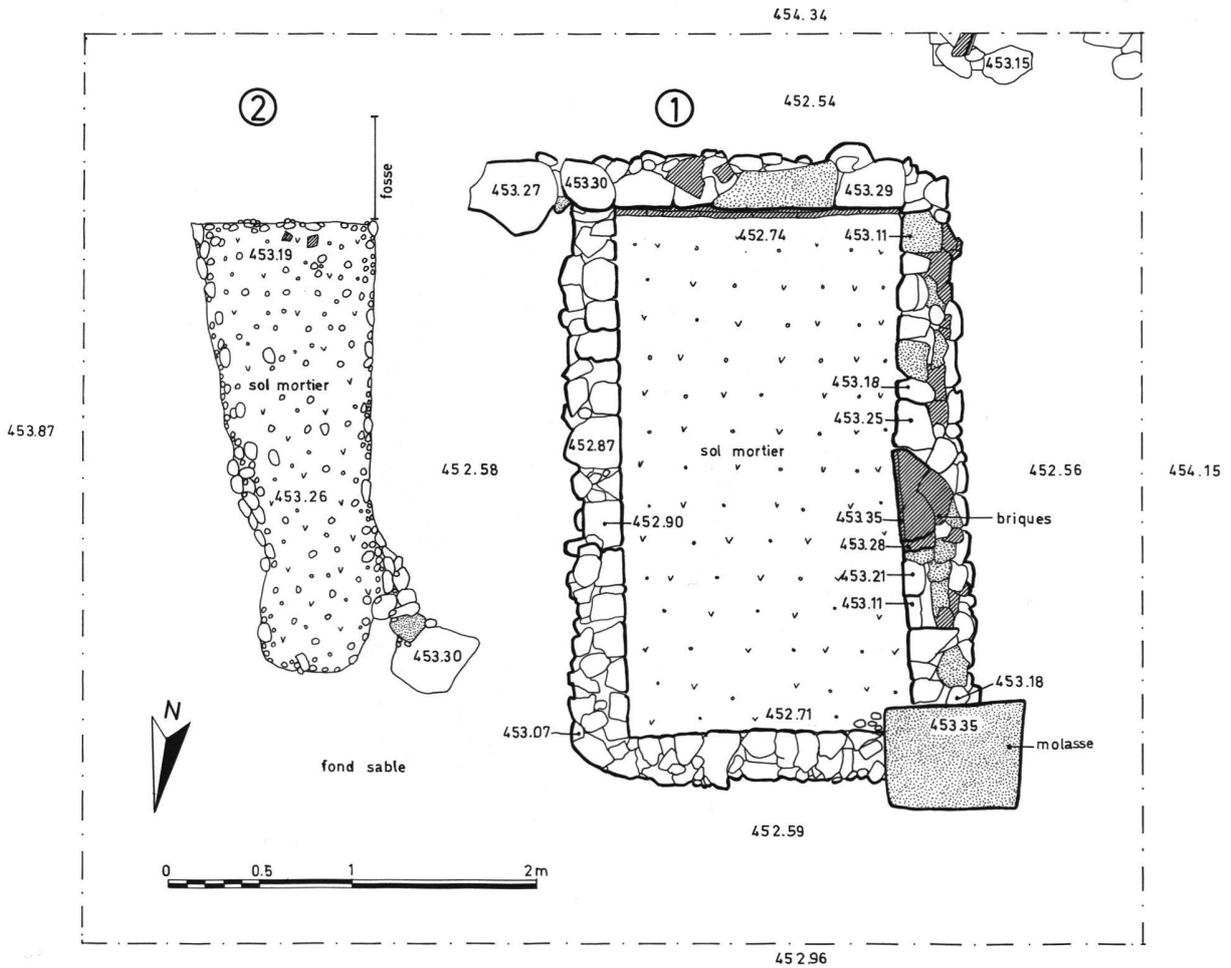


Fig. 14



Fig. 15

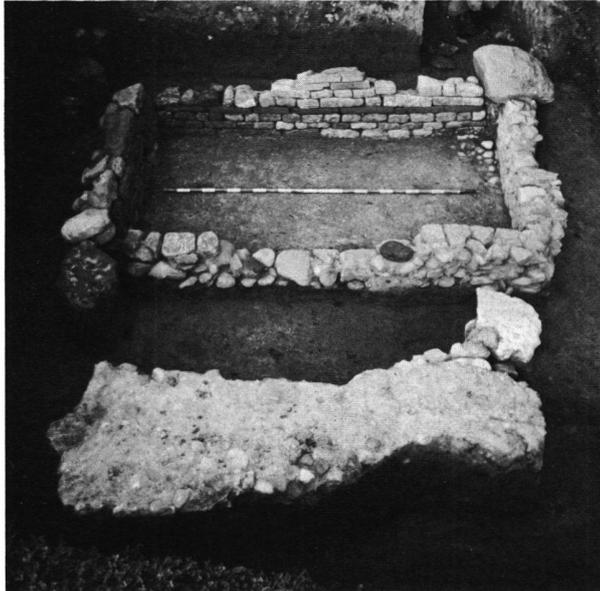
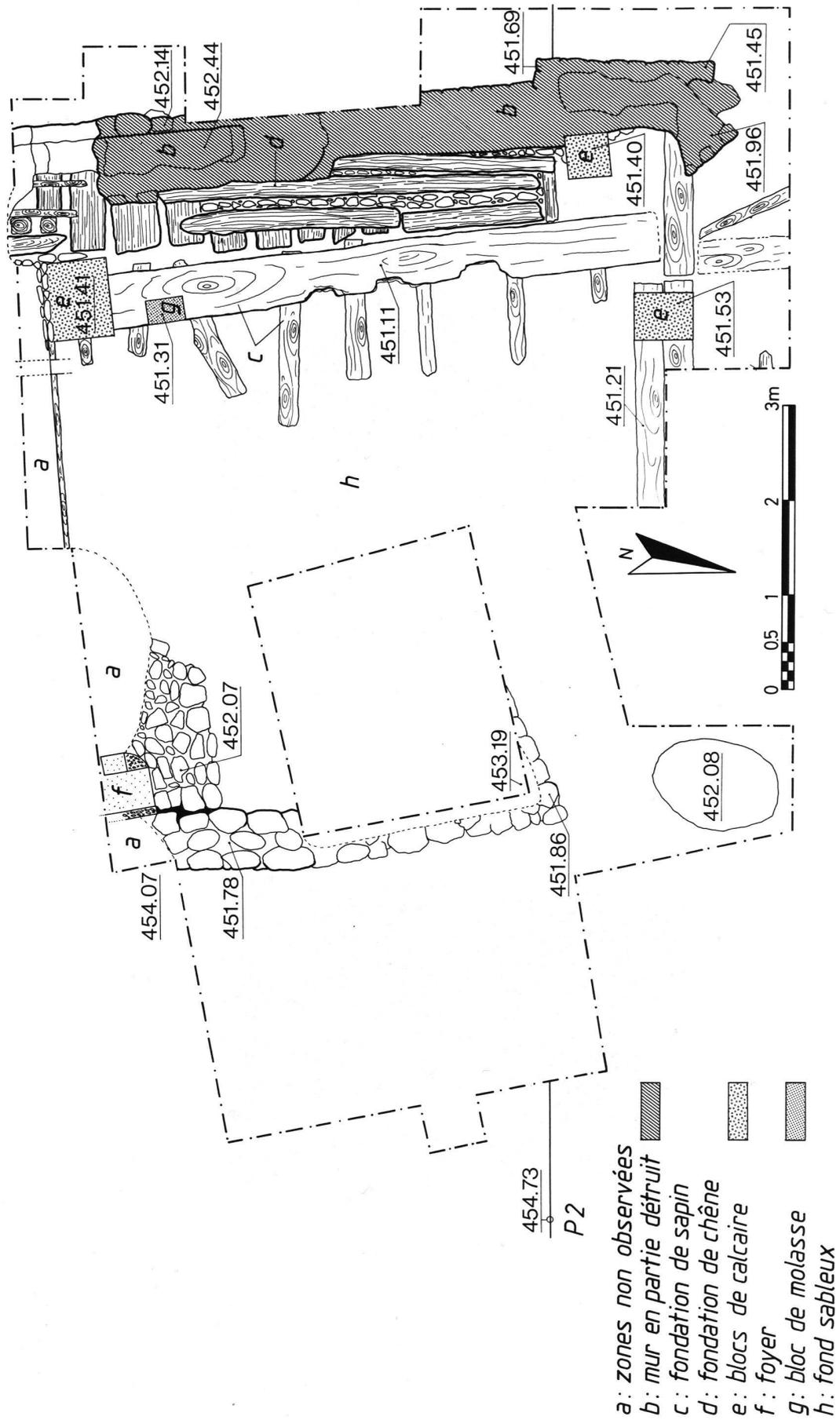


Fig. 16



133 Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19

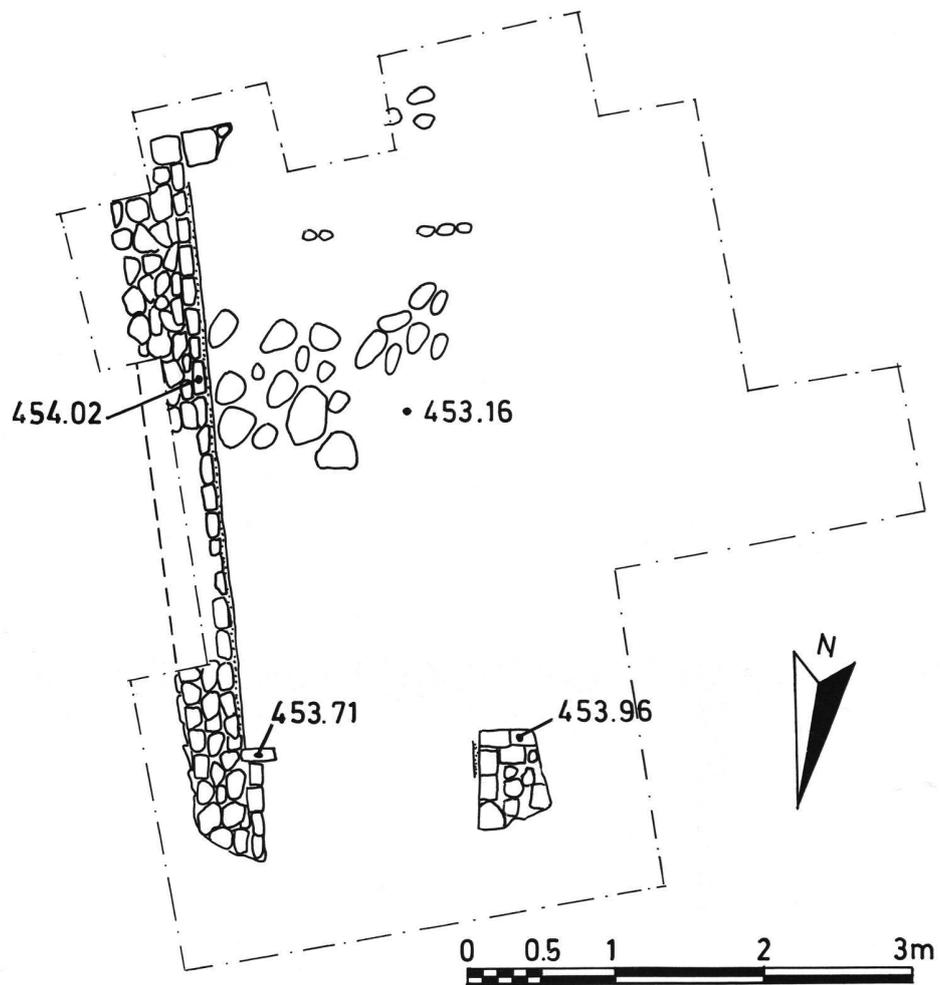


Fig. 20



Fig. 21

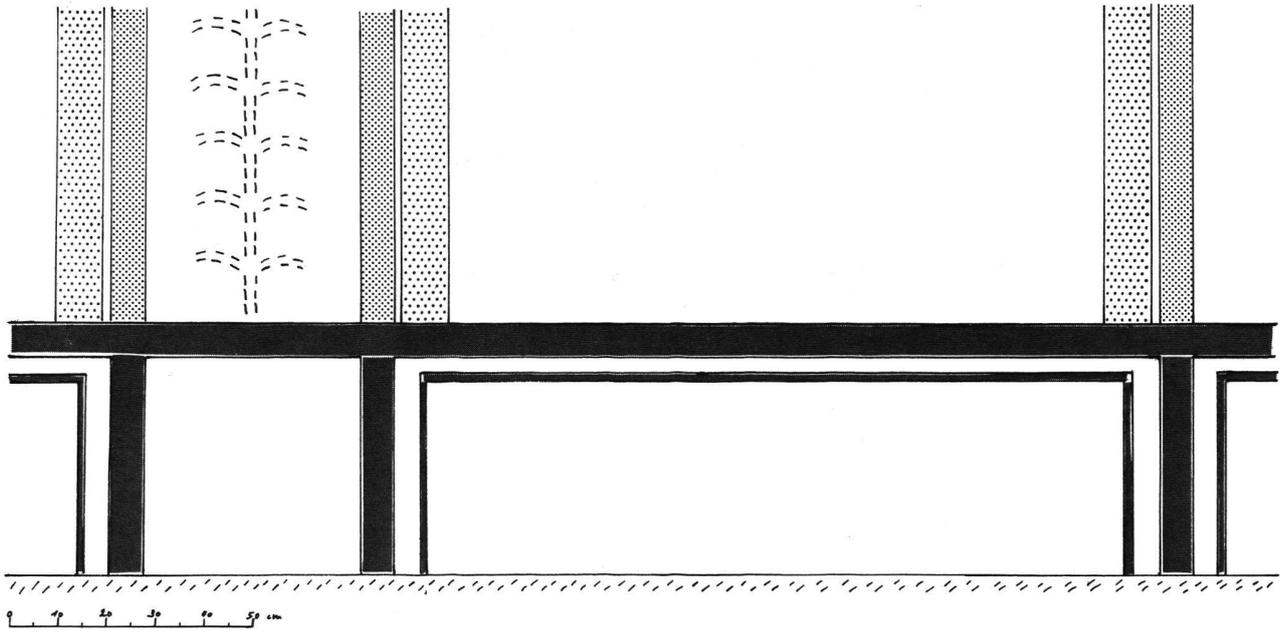


Fig. 22

N°	INSCRIPTION	C.I.L. XIII, 2,1	BPA	ASA (IAS)	Dunant	Viollier	H.-M.	Walser
1	PAVLINVS SAPID(I)VS	5108	I, p. 23	1886 p. 261	n° 30	p. 64	n° 215	n° 94
2	M. ALPINVS VIRILIS	5130	I, p. 29 IV, p. 9	1886 p. 260	n° 21	p. 65	n° 230	n° 98
3	L. FL. F.	5131	I, p. 27	(-)	n° 16	(-)	(-)	(-)
4	FLAVIA SEVERILLA	5132	I, p. 27 IV, p. 6	(-)	n° 10	p. 66	(-)	(-)
5	IANVARIA IANVARIS	5134	I, p. 26	(-)	n° 33	pp. 66-67	(-)	(-)
6	D. IVLIVS IVNIANVS	5135	I, p. 22 IV, p. 7	1886 pp. 260 et 289	n° 5	p. 65	(-)	n° 99
7	POMPEIA GEMELLA	5138	I, p. 23 IV, p.45	(-)	n° 37	p. 65	n° 233	n° 97
8	... MNP ...	5139/40	I, p. 21	1886 p. 289	n° 18	pp. 65-66	(-)	(-)
9	... SAT ...	5147/48	I, p. 21	(-)	n° 17	(-)	(-)	(-)

Fig. 23

Inscriptions funéraires provenant de la nécropole de la Porte de l'Ouest; CIL : Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. XIII. 2,1; BPA : Bulletin Pro Aventico; ASA (IAS) : Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde (Indicateur d'Antiquités Suisses; Dunant: E. Dunant, Guide illustré du Musée d'Avenches, Genève, 1900; Viollier: D. Viollier, Carte archéologique du Canton de Vaud, Lausanne, 1927; H.-M. : E. Howald - E. Meyer, Die römische Schweiz: Texte und Inschriften mit Übersetzung, Zürich, 1940; Walser: G. Walser, Römische Inschriften in der Schweiz, Bern, 1979, 1. Teil: Westschweiz.